

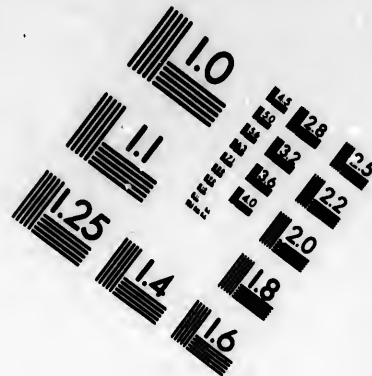
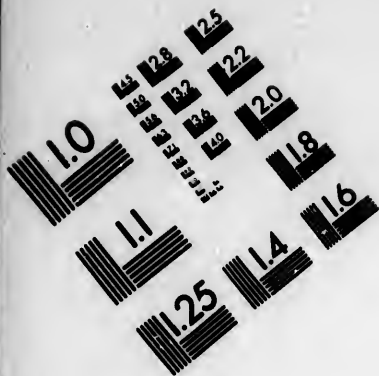
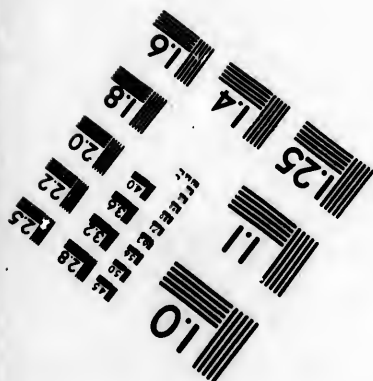
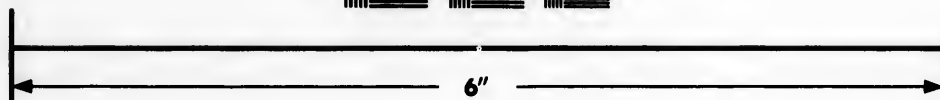
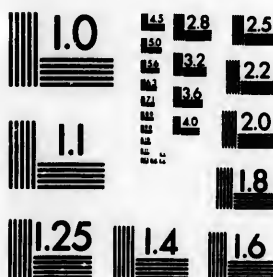


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
Liaison serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

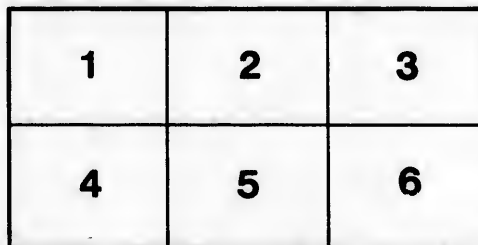
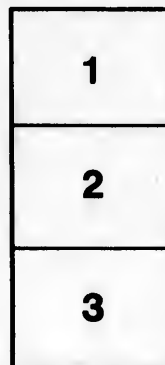
La Bibliothèque de la Ville de Montréal

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol $\longrightarrow$ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La Bibliothèque de la Ville de Montréal

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole $\longrightarrow$ signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

crata
o
pelure,
a à

300
~~RAE~~
~~INT~~

3877
~~RA 39~~
~~IN 7~~

CATALOGUE RAISONNÉ
DES PRODUITS CANADIENS

Exposés en 1955

7



7/11/28

SEA
7/11/28

THE
OFFICE OF THE
SECRETARY OF THE
NAVY

25210, 36977

CATALOGUE RAISONNÉ

DES

PRODUITS CANADIENS

EXPOSÉS A PARIS EN 1855

PAR

M. J.-C. TACHÉ

Commissaire du Canada à l'Exposition Universelle.



PARIS

IMPRIMERIE G.-A. PINARD. — DENTAN ET C^{ie}.

9, COUR DES MIRACLES.

101252
CROWN ASSOCIATES

RECORDS DEPARTMENT

101252

INTRODUCTION

**au Catalogue raisonné des produits
canadiens, exposés à Paris en 1855.**

Préliminairement à tout ce que nous avons à dire de l'exposition canadienne, nous donnons au public, que cela peut intéresser, un court récit des procédés du Comité chargé de la collection des articles qui sont maintenant exposés à la section du Canada.

Historique des procédés du Comité exécutif canadien.

La communication donnée au mois d'octobre 1854, par l'honorable secrétaire provincial d'alors, M. P. J. O. Chauveau, de documents reçus des lords composant le Bureau de commerce de Londres, fut le premier signal d'éveil pour le public, de la nécessité de s'occuper de faire figurer le Canada à Paris.

A la communication de ces documents, la Chambre d'assemblée, sur motion de l'honorable M. Young, passa une résolution, d'après laquelle une adresse fut présentée à son excellence le gouverneur général, priant son excellence de vouloir prendre les mesures nécessaires pour assurer au pays une représentation convenable de ses produits à l'Exposition universelle de 1855.

La réponse à cette adresse fut l'émission d'une proclamation constituant un grand Comité provincial, composé de messieurs de toutes les parties du pays, aux mains desquels fut remis le soin de déterminer les moyens à prendre dans la circonstance.

Ce Comité provincial, composé d'à peu près deux cents personnes, s'assembla, pour la première fois, le 30 octobre, sous la présidence de sir Allan Napier Mac Nab, et nomma un sous-comité préparatoire, chargé de s'enquérir et de faire rapport le jeudi suivant, 2 novembre 1854. Ce Comité était composé de sir Cusack Roney, des honorables F. Hincks, P. J. O. Chauveau, T. McKay, J. J. Young, capitaine Rhodes et de MM. E. V. Gamble, J. C. Taché, J. Langton, E. W. Logan, de Rottermond, C. J. Laberge.

Le Comité préparatoire présenta, au jour fixé, le rapport suivant, qui fut adopté par le comité provincial.

RAPPORT DU COMITÉ PRÉPARATOIRE.

Le Comité nommé à l'assemblée du Comité provincial, tenue le 30 du mois dernier, dans la vue de suggérer les moyens à prendre pour l'exposition des produits canadiens à Paris, en 1855, a l'honneur de faire rapport :

Qu'après avoir donné au sujet toute l'attention possible, il en est venu aux conclusions suivantes, savoir :

Qu'il est de toute nécessité, pour obtenir le but proposé, de donner au comité provincial le pouvoir d'acheter et faire l'acquisition des articles qui seront jugés propres à être expédiés à Paris.

Le Comité est d'opinion que toute tentative d'émulation privée, au moyen d'expositions locales préliminaires, sont inutiles.

L'expérience acquise dans les travaux exécutés pour l'exposition de Londres, en 1854, a prouvé que le succès de l'entreprise actuelle doit dépendre de l'énergie et des efforts du Comité exécutif qui sera formé.

Le comité recommande une délégation des pouvoirs du comité provincial, à un Comité exécutif, composé de vingt-et-un membres, dont quinze en position de pouvoir assister à Québec, aux assemblées de ce comité, deux résidant dans la ville ou le voisinage de Montréal, et le reste (4) résidant dans le Haut-Canada.

Que le Comité exécutif devra nommer son président, son secrétaire, lesquels seront les officiers du Comité provincial.

Le Comité recommande une nomination immédiate de ce Comité exécutif, et pour éviter des difficultés, ose recommander les noms des vingt-et-un messieurs devant former ce Comité exécutif, savoir :

L'honorable T. McKAY, l'honorable N. F. Belleau, l'honorable F. Hincks, l'honorable J. Young, M. Gamble, M. P. P., M. Langton, M. P. P., M. Cartier, M. P. P., M. Taché, M. P. P., M. Stevenson, M. P. P., M. Brown, M. P. P., M. Rhodes, M. P. P., M. A. A. Dorion, M. P. P., Sir Cusack Roney, M. Street, M. E. W. Thomson, M. Holwell, M. Archambault, M. Matthie, M. Lègaré, artiste, M. L. Denison, M. Leemiug.

Le Comité recommande de plus, que lorsque leur nomination sera communiquée à ces messieurs, il leur soit

demandé s'ils sont disposés à donner activement leurs services au Comité, et que dans le cas d'une réponse négative, ou dans le cas d'absence durant trois assemblées successives du Comité, sans raisons satisfaisantes, leur siège soit vacant, et le Comité remplira alors la place ainsi vacante.

Recommande que le *quorum* du Comité exécutif soit fixé à cinq.

Le Comité ne croit pas devoir entrer dans aucun détail des devoirs qui seront dévolus à ce Comité exécutif. Il aura néanmoins, probablement, d'abord à décider sur le genre et la classification des articles à envoyer en Europe : des sous-comités pourront être à la tête de chaque classe d'objets, et s'aidant du secours des comités locaux pourront rendre plus facile le choix des objets et les moyens de se les procurer.

Bien que le Comité désire ne pas entrer dans les détails, néanmoins il ne croit pas devoir omettre de recommander à l'attention du Comité exécutif, l'importance qu'il y aurait à publier un ouvrage sur le Canada, ses produits, ses ressources, le tout accompagné d'une carte indiquant la configuration du pays, et montrant les différentes routes suivies et à suivre par l'émigration européenne, et les prix de voyage, etc., lequel ouvrage serait publié en français, en anglais et en allemand, et distribué gratuitement pendant l'Exposition.

Le Comité n'a pas cru de son ressort d'entrer dans la considération des sommes qui seront nécessaires à l'obtention de l'objet en vue. Il ne manifeste, néanmoins, aucun doute sur la certitude d'obtenir les moyens nécessaires à la réussite d'un projet qui concerne, à un si haut degré, les intérêts de la province.

Le tout néanmoins humblement soumis,

T. MCKAY.

Le jour même de sa formation, le Comité exécutif se constitua régulièrement, en élisant l'honorable Francis Hincks, président, M. J.-C. Taché, secrétaire, et W. Gunn, écuyer trésorier.

Le 4 novembre, le Comité exécutif publia le règlement suivant, comme guide de la ligne de conduite à suivre.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Nommé pour assurer une digne représentation de l'industrie et des ressources du Canada, à l'exposition universelle qui doit se tenir à Paris en 1885, a l'honneur de représenter :

Que le succès des efforts qui se font actuellement, pour obtenir une digne représentation de l'industrie canadienne à l'Exposition de Paris, doit dépendre, en grande partie, du zèle et de la coopération cordiale du public en général, par l'intermédiaire des divers comités locaux. Il a été jugé absolument nécessaire, afin d'assurer plus d'efficacité et d'unité d'action, d'établir un Comité exécutif central dont les membres, ou au moins une grande majorité d'entre eux, devaient pouvoir se réunir pour délibérer et agir en commun. Le Comité exécutif néanmoins, sera toujours très désireux de recevoir l'avis et l'opinion des comités locaux. On recommande l'organisation de comités locaux de cette espèce, dans les chefs-lieux de chaque comté du Haut et du Bas-Canada, ces comités devant se composer de tous les membres de l'une et l'autre branche de la législature, de tous les membres de la Commission récemment nommée par son excellence le gouverneur-général, de tous préfets, maires et *reeves*,

des professeurs des collèges incorporés, des présidents et des secrétaires des sociétés d'agriculture, et des présidents des instituts des artisans ou autres corps scientifiques. Les comités devraient être autorisés à augmenter à volonté le nombre de leurs membres, et on espère que dans chaque localité, une ou plusieurs des classes de personnes indiquées, organiseront de suite un comité local, dont le secrétaire se mettra en communication avec le secrétaire du Comité exécutif, et lui donnera tous les renseignements possibles sur les diverses occupations des habitants de sa localité. Là où quelque fabrique spéciale sera en opération, on devrait en faire mention et suggérer les moyens de la faire connaître avec avantage. Pour des raisons qui seront développées ailleurs, on propose qu'il y ait dans chacune des villes de Montréal et de Toronto, un comité local central, et comme les fonctions de ces comités seront beaucoup plus importantes et d'une nature responsable, ils devraient être organisés différemment. On propose qu'en attendant qu'il puisse être fait d'autres arrangements, les membres résidents du Comité exécutif correspondent avec le secrétaire, et soumettent, sous le plus bref délai possible, les noms des personnes qui pourraient être choisies pour servir dans le comité central, en faisant bien attention que les plus importantes qualités sont la bonne volonté, le zèle, une coopération active et énergique, et le défaut de liaison avec ceux qui doivent vraisemblablement être exposants. Après avoir pourvu à l'organisation des comités, la première chose à considérer, est le mode à adopter pour que notre industrie soit dignement représentée à Paris. Le Comité exécutif désirerait faire bien comprendre au public l'importance d'arrangements systématiques, et, quand la chose sera possible, d'arrangements scientifiques. Il prend la liberté d'appeler l'attention sur les extraits suivants des

jurés à l'Exposition de Londres. Dans les rapports des jurés de la classe I^{re}, sur les minerais, par M. Dufrénoy, membre de l'Institut de France, inspecteur général des mines, etc., il est dit :

« De toutes les colonies anglaises, le Canada est celle »
» dont l'exposition est la plus intéressante et la plus com- »
» plète; on peut même dire qu'elle est supérieure à l'ex- »
» position minérale de toutes les contrées qui ont envoyé »
» des produits à Londres; cette supériorité vient de ce »
» qu'elle a été faite d'une manière systématique; il en »
» résulte que son examen fournit les moyens d'apprécier »
» à la fois la constitution géologique et les ressources »
» minérales du Canada. Cette circonstance vient de ce »
» que notre collègue, M. Logan, qui remplit dans le Ca- »
» nada les fonctions de géologue provincial, a présidé »
» sur les lieux au choix de la plupart des échantillons »
» qui ont été envoyés à l'Exposition, et qu'il les a clas- »
» sés depuis leur arrivée à Londres. »

Dans le rapport des jurés de la classe III, *Substances alimentaires*, par le Dr. Hooker, on lit :

« La collection de MM. Lawson offre des épis de tou- »
» tes les variétés de céréales, ainsi que des modèles de »
» tous les légumes qu'on a réussi à cultiver en Ecosse. »
» Les échantillons sont magnifiques, et l'arrangement »
» scientifique est excellent. On n'a épargné aucun trou- »
» ble ni aucunes dépenses, pour pourvoir à tout ce qui »
» était nécessaire pour faire de cette collection un ta- »
» bleau vrai et complet des productions végétales de »
» l'Ecosse. Une médaille du conseil a été accordée à »
» MM. Lawson, pour leur collection de produits ali- »
» mentaires de l'Ecosse, si admirablement disposée pour »
» l'instruction, et si savamment arrangée. »

Dans leur rapport sur les substances animales et végétales, employées principalement dans les manufacture

comme instruments ou pour ornements, rédigé par le professeur Owen, les jurés de la classe IV — disent :

• Parmi les nombreux échantillons de produits à l'état
• brut, fournis par différents pays, il y a plusieurs col-
• lections dont la valeur spéciale tire un mérite addi-
• tionnel de ce qu'elles sont complètes, et de ce qu'elles
• présentent un tableau du commerce et des manufac-
• tures d'un pays entier. L'importance de pareilles col-
• lections, non seulement sous le rapport du commerce,
• mais encore au point de vue de la statistique et de la
• science, est très grande, et en conséquence le jury,
• désirant exprimer son approbation du bien pratique
• que l'on peut retirer de la formation et de l'étude de
• semblables collections, et des avantages qui peuvent
• en résulter pour le commerce et les manufactures, a
• décidé de recommander d'accorder la médaille du
• conseil aux gouvernements des pays dont les produc-
• tions naturelles ont été exposées d'une manière si
• instructive et si complète. »

Les trois classes indiquées plus haut devront comprendre les grands produits du marché du Canada, ses produits agricoles et ses bois de construction, et le Comité désire pareillement suggérer que les produits manufacturés soient représentés, au moyen de l'exposition des matériaux dans leurs diverses phases, jusqu'au plus haut degré de perfection. Il est très important, dans l'opinion du Comité, que des exemplaires du rapport du jury de l'exposition de Londres, soient mis à la portée d'un aussi grand nombre de personnes que possible, et il est fortement recommandé à toutes celles qui désirent contribuer à l'Exposition, de lire la partie de cet ouvrage intéressant, qui leur serait d'une importance spéciale. Ceux qui ont des exemplaires de cet ouvrage, sont priés de les mettre temporairement entre les mains

du Comité, afin de pouvoir les faire distribuer dans tout le pays.

En attendant, pour offrir au public tous les renseignements possible, le Comité se propose d'annexer au présent rapport un tableau concis, indiquant la classification adoptée à l'Exposition de Londres, et les récompenses des médailles du Conseil, ainsi que les noms des Canadiens qui ont obtenu des médailles, ou « la mention honorable. » Le Comité pourra fournir plus tard une liste plus détaillée, mais il désire vivement mettre son plan devant le public sous le plus court délai possible.

Le Comité étant d'opinion qu'on ne doit pas se reposer sur les efforts volontaires, a obtenu la sanction du principe de payer tous les articles envoyés à l'Exposition de Paris, mais en même temps il a décidé, que tous les exposants devraient recevoir les prix ou honneurs qui pourraient être accordés aux articles qu'ils auraient envoyés. La grande difficulté qu'il y a de mettre à exécution le plan d'acheter, est d'éviter la partialité; le Comité a considéré attentivement ce sujet, et s'est décidé à recommander :

1^o Que tous ceux qui ont reçu des prix, ou la mention honorable à l'Exposition de Londres en 1851, ou à l'Exposition de New-York en 1853, et que tous ceux qui ont reçu des premiers prix à l'une ou à l'autre des expositions provinciales du Haut et du Bas-Canada, en 1853 et 1854, devraient être invités à transmettre des propositions aux comités locaux, en faisant connaître si c'est leur intention d'envoyer des échantillons de leurs produits et objets manufacturés, pour être exposés à Montréal ou à Toronto, le ou avant le 1^{er} février prochain, le paiement devant être fait pour tels articles, suivant la valeur du marché en gros, ce qui, en cas de différend, sera déterminé par les juges à l'exposition locale.

2° Le Comité local pourra recommander de plus à la considération du Comité exécutif toute proposition d'une personne qui aura reçu un premier prix à une exposition locale, qui ne sera pas soumise au sous-comité du Comité exécutif chargé de cette branche d'industrie.

3° Dans le cas où l'on ne réussirait pas à obtenir des contributions des classes ci-dessus, ou en vertu de commission, les sous-comités exécutifs peuvent recommander des personnes non comprises dans ces classes, mais alors il faudra un rapport spécial et unanime du sous-comité, approuvé par le Comité exécutif. On espère que par ce moyen le public aura confiance dans l'impartialité du Comité. Mais on veut aller plus loin. Tout le public est invité à concourir à l'exposition locale, à Montréal et à Toronto, et la contribution de tout concurrent heureux sera achetée aux mêmes conditions que celles qui seront fournies comme pourvu ci-dessus, eu égard à l'étendue de la contribution, l'espace qui sera assigné, etc., etc. Les articles qui ne seront pas envoyés, seront revendus, comme de raison, pour le Comité. Les propositions que feront les personnes autorisées à fournir des articles, suivant les règlements ci-dessus, devront être transmises immédiatement au secrétaire, afin que le sous-comité qu'il appartiendra puisse en disposer. Il sera à propos d'empêcher, autant que possible, que des articles similaires soient fabriqués par des manufacturiers ou des artisans différents. On espère qu'il ne surviendra pas de délais, et que les comités locaux s'empresseront d'obtenir les propositions de ceux qui ont l'intention de contribuer. On recommande que les contributions soient envoyées à Montréal ou à Toronto, où elles seront livrées sans frais au comité central de chaque endroit, et exposées au public moyennant un léger droit d'admission. Il sera nommé des jurés pour aider le Comité dans

le choix des articles qui seront envoyés à Paris, mais il ne sera pas accordé de prix. Tel est le plan que le Comité exécutif croit propre à assurer au Canada une position honorable à la grande Exposition parisienne, s'il est exécuté avec zèle par les comités locaux et le public.

F. HINCKS, *président*

J. C. TACHÉ, *secrétaire*.

Ces règlements furent largement distribués dans le public, accompagnés d'une classification des articles propres à l'Exposition universelle.

Le public répondit à cet appel du Comité exécutif, et des comités locaux furent formés dans différentes parties du Haut et du Bas-Canada.

Les comités centraux de Montréal et de Toronto furent constitués comme suit, savoir :

Comité de Montréal : MM. H. Bulmer, président ; Louis Ricard et W. Evans, secrétaires ; W. E. Logan, l'honorable M. De Bleury, M. l'abbé Villeneuve, MM. H. Lyman, V. Hudon, N. Valois, J.-P. Litchfield, W. Bartley, T. Dods, A. Perry et A. Cantin.

Comité de Toronto : MM. E. W. Thomson, président ; G. W. Allan, secrétaire ; Buckland, trésorier : le shérif Jarvis, W. Armstrong, R. L. Denison, T. Wheeler, J. Wheeler, W. Edwards, A. Ward, H. Musson, J. Fleming, T.-T. Harris, S. Thompson, J. Harrington, J. Pell, F. Cayley, W. Gamble, les professeurs Wilson, Croft, Hind, Cheriman, Chapman et W. Cumberland.

Un grand nombre des produits exposés, et nous en avons de presque tous les genres, ne sont pas envoyés avec la prétention de lutter avec les autres pays ; mais uniquement dans le but d'illustrer l'industrie canadienne

telle qu'elle est ; dans quelques genres, nous pouvons raisonnablement espérer lutter avec avantage.

Le Comité exécutif, surtout, s'est attaché à rendre l'Exposition canadienne complète sous le rapport des produits naturels, matières premières de toutes les industries ; car le Canada peut à bon droit s'enorgueillir de ses richesses en ce genre.

pouvons :

à rendre
port des
es les in-
orgueillir

APERÇU GÉNÉRAL

DE L'EXPOSITION DU CANADA.

L'Exposition canadienne de 1851, à Londres, avait été aussi glorieuse qu'il était raisonnable pour le Canada de la désirer, eu égard à la jeunesse du pays, au chiffre peu imposant de la population et aux difficultés causées par l'éloignement du continent européen.

Soixante prix et mentions honorables obtenus dans les différentes classes ; un rapport spécial du jury de la classe des minéraux, plaçant la collection canadienne en tête de toutes les autres et la désignant comme *supérieure à l'exposition minérale de toutes les contrées*, constataient un succès complet dans la mesure qu'il était permis d'espérer.

Le pays était satisfait ; mais un bon nombre d'exposants, aux efforts desquels la réussite était due, avait enduré des pertes considérables ; et le résultat, dans l'intérêt commercial de la con-

trée, n'avait pas atteint toutes les proportions voulues, par le fait même qu'on avait compté exclusivement, excepté pour les minéraux, sur le zèle et le dévouement des particuliers eux-mêmes, sans donner aux travaux d'admission tout l'esprit d'ensemble qu'il est si important d'apporter dans le choix de collections de ce genre.

Profitant donc de l'expérience acquise, et désirant faire suivre au Canada le mouvement de noble émulation qui poussait les peuples vers Paris, le Comité exécutif, chargé de préparer les choses, a voulu donner à l'exposition canadienne au concours de 1855 ce caractère national et d'ensemble qui manquait au concours de 1851.

Pour se réserver toute sa liberté d'action, le Comité décida que tous les articles choisis par les jurys d'admission seraient achetés par le Comité et expédiés à Paris au compte de la colonie ; mais au nom des fournisseurs qui gardent le titre et les avantages d'exposants. On voit en cela que l'idée mère a été de mettre le pays au lieu et place d'individus et par là de montrer aux peuples étrangers les ressources de la contrée plutôt que l'industrie de ses habitants, et on sent de suite la sagesse d'une pareille mesure, appliquée à un pays riche de richesses naturelles.

Mais bien que l'intention ait été principalement d'illustrer les ressources qu'offre le terri-

toire, le Comité n'a pas cru non plus devoir négliger l'occasion de montrer au public européen, que le ciel canadien ne refuse pas à ceux qu'il éclaire les talents qui créent, perfectionnent ou entretiennent les arts ; et s'il est permis de croire et de répéter les flatteuses paroles que les visiteurs de l'annexe font tous les jours entendre, les efforts ont été couronnés d'un certain succès.

Le Canada a expédié pour l'Exposition de Paris des articles de toutes les classes inscrites dans le Catalogue de la Commission impériale, à l'exception des XIX^e et XXI^e, qui se rapportent aux industries - des cotons et des soies qui n'existent pas au Canada, si on excepte quelques établissements d'une importance relativement nulle.

Les trois premières classes, savoir : celles qui ont trait aux richesses minérales, agricoles et des forêts, sont les divisions où brillera surtout le Canada, s'il peut et doit briller à Paris. Les produits minéraux, fournis par près de quatre-vingts exposants, sont les plus nombreux ; ils sont classifiés dans l'ordre de leur application dans les arts, et sont assez complets pour donner une idée des richesses en ce genre, et en même temps faire connaître la formation géologique du pays. On peut dire que, moins le charbon, le Canada fournit tous les genres de terres, métaux et substances minérales qui entrent comme matière première dans les diffé-

rentes industries métallurgiques, et dans l'art de bâtir ; dans ce dernier genre , il ne faut pas oublier les marbres et les ciments.

Ces richesses ne sont presque pas encore exploitées, et pour cause de manque de bras et de capitaux ; la colonie n'en est encore qu'aux commencements dans ces différents genres d'industrie.

L'exposition des bois du Canada démontrera, il est raisonnable de le croire, que ses forêts inépuisables, qui couvrent près de 40,000 lieues de superficie, sont sans rivales dans le monde entier par la variété des essences et surtout le volume des bois de haute futaie. Le Catalogue qui suit fera voir que, dans ce genre, comme dans celui des bois pour l'ébénisterie, le Canada possède des spécialités précieuses que seul il peut fournir. Les produits de chasse et de pêche, placés dans cette classe, font aussi au pays une place à part et exclusive comme champ d'exploitation.

Il n'est presque pas besoin d'insister sur l'importance et la beauté des grains du Canada. Il suffira au visiteur de parcourir attentivement la galerie de l'annexe, qui donne sur le Cours-la-Reine, dans la section du Canada, pour de suite se faire une idée du grand nombre et de la beauté des productions agricoles proprement dites de ce pays. Les variétés des blés de printemps et d'automne, des orges, des avoines, des pois, les qualités panifiables de plusieurs de

ces divers grains, prouveront de suite qu'un sol fertile est secondé par un climat favorable qui permet encore la culture du maïs, du tabac et de fruits que nos hivers n'empêchent pas d'arriver à un parfait développement.

Dans les quatrième et cinquième classes de la mécanique générale appliquée à l'industrie, et les sixième et septième de la mécanique spéciale, le Canada, qui avait remporté en ce genre plusieurs prix et mentions honorables à Londres, a envoyé à Paris des produits dignes de remarque et dont on dit déjà beaucoup de bien parmi le public connaisseur, entre lesquels il en est quelques-uns qui ne le cèdent nullement à ceux des autres pays.

Naturellement l'exposition canadienne compte peu de produits dans les classes huitième et neuvième qui se rapportent à l'industrie, se rattachant plus particulièrement aux sciences et à l'emploi des agents chimiques et physiques, par la raison bien simple qu'une petite population ne peut créer un marché suffisant à une production d'une nature aussi spéciale.

La classe dixième a fourni au Canada le moyen de faire voir les produits remarquables dont la matière abonde, les vernis, les colles, les huiles végétales et animales, les savons et les alcalis, les cnirs, les teintures, les peintures. Il faut surtout remarquer dans cette classe deux produits aujourd'hui exclusifs au Canada et livrés à l'industrie par des Canadiens; je veux parler

des cuirs de cétacés et du papier d'immortelle (*graphalium*).

Dans la onzième classe, une foule de produits viennent illustrer la méthode dont on se sert pour la préparation et la conservation des substances alimentaires, comme propres à l'exportation et pouvant supporter les accidents de longs voyages.

Dans la classe douzième, le Canada exhibe plusieurs plantes et substances qui font partie des nombreux articles dont il peut enrichir la médecine; et dans la treizième, des illustrations des industries qui se rattachent à la navigation et aux constructions navales, une des principales sources de richesse pour le Canada; industrie dont l'importance peut devenir illimitée, en raison de l'abondance et de l'excellence des matériaux qui en forment la matière première.

Dans la quatorzième classe, le visiteur peut voir des modèles de ces immenses travaux liés avec la navigation du fleuve Saint-Laurent, et surtout, en tant qu'intéressant les consommateurs étrangers, une foule de produits manufacturés en bois dont le prix fait l'étonnement de tout le monde par le bon marché,

Dans les classes suivantes, on montre les industries manufacturières des métaux et matières textiles dans des outils, instruments et ustensiles, et dans des étoffes, tissus, tricots, cordages, etc., où le fer, le cuivre, le plomb, les terres plastiques, le bois, le chanvre, le lin, la paille,

entrent pour bases ; mais remarquons que la production est une fraction de la quantité que le pays pourrait fournir à des prix excessivement réduits ; pour les raisons du bas prix de la matière brute, des facilités de transports intérieurs et de la faculté de se procurer, sans limites comme sans dépenses, l'eau comme principe moteur des machines à exploitation.

Le Comité a cru aussi devoir envoyer les produits des métiers dont l'industrie est de confectionner les différents articles de vêtements. Dans ce genre on croit devoir recommander à l'attention les étoffes en laine et en lin, manufacturées à la main et connues sous les noms de *droguets* et *étoffes du pays*, qui par leur solidité sont essentiellement propres aux habits de labeur : et cette espèce de chaussure connue sous le nom de *bottes sauvages*, dont la forme et la matière sont admirablement adaptées aux métiers du cultivateur, du forestier, du marin et de l'homme de guerre.

Enfin le Canada fournit aussi des peintures et dessins d'architecture et autres, des échantillons de typographie, de reliure, de photographie et de lithographie. Dans ces différents genres il n'est pas entré un instant dans la pensée de lutter avec les pays européens ; mais le Canada devait montrer qu'il n'est pas étranger à ces arts civilisateurs.

Le visiteur qui s'attend sans doute à trouver dans l'exposition canadienne des produits de

l'art aborigène des peaux rouges, ne sera pas déçu dans son attente ; il pourra voir ces articles de fantaisie, produits de l'industrie des sauvages, et il trouvera parmi ces objets des broderies qui, pour la vivacité des couleurs et l'originalité du dessin, sont comparables aux plus beaux échantillons de ce genre. On ne verra pas sans surprise la reproduction pleine de goût des fleurs et des feuilles des forêts, les lignes gracieuses de quelques unes de ces productions où les doigts de la fille des bois ont été conduits par une imagination inspirée au sein d'une vie contemplative, par le seul spectacle d'une nature grandiose dans son ensemble autant que gracieuse dans ses détails.

Dans les commentaires et les remarques qui précèdent et qui suivront, il n'est fait mention que des produits sans égard aux intérêts des Exposants ; car ce n'est pas l'affaire des individus, mais l'affaire du Canada qu'on a eu en vue dans ce Mémoire.

On a imité la manière du Catalogue anglais en retranchant l'indication de la profession des Exposants et des récompenses obtenues antérieurement, soit à Londres, soit ailleurs.

CLASSIFICATION

DES ARTICLES DE LA PROVENANCE DU CANADA.

EXPOSÉS A L'ANNEXE DU BORD DE L'EAU.

PREMIERE DIVISION.

PRODUITS DE L'INDUSTRIE.

I^{er} GROUPE. — Industries ayant pour objet principal l'extraction ou la production des matières brutes.

PREMIÈRE CLASSE.

ART DES MINES ET MÉTALLURGIE.

SECTION 1^{re}.

Statistique et documents généraux.

1. *Commission géologique du Canada*, à Montréal, dans le Bas-Canada. Carte géologique du Canada et collection de minéraux qui sont mentionnés en détail dans les sections suivantes.
2. *Keefer (Thomas)*, de Montréal, dans le Bas-Canada, ingénieur civil. Cartes topographiques du Canada.

SECTION 4.

Combustibles minéraux.

3. *Scobell (J.)*, de Montréal, dans le Bas-Canada, architecte. Tourbe comprimée et non comprimée.

4. *Boston*, chérif de Montréal dans le Bas-Canada. Tourbe.

SECTION 5.

Fonte et fer.

5. *Billings* (C.), de Cité d'Outaouais, dans le Haut-Canada. Silicate de fer.

Commission géologique du Canada, déjà mentionnée sous le numéro 1. Masse de fer pur météorique : fer titané, oligiste, fer chromique, pyrites magnétiques, pyrites de fer, fer chromé, ocre ferrugineux.

6. *Compagnie des fonderies de Marmora*, de Marmora, dans le Haut-Canada. Fer oxydulé.

7. *Compagnie des mines de l'Outaouais*, de Cité d'Outaouais dans le Haut-Canada. Fer oxydulé.

8. *Dickson* (André), de Kingston, dans le Haut-Canada. Fer oligiste.

9. *Lancaster* (R.), de Vaudreuil, dans le Bas-Canada. Minéral de fer limoneux et phosphate de fer.

10. *Larue et Comp.*, de Trois-Rivières, dans le Bas-Canada, fabricants. Minéral de fer limoneux avec échantillons de la fonte qui en est extraite.

11. *Morin*, de Saint-Valter, dans le Bas-Canada. Minéral de fer limoneux.

12. *Morris* (Alexandre), de Montréal, dans le Bas-Canada. Fer oxydulé de South Sherbrooke.

13. *Mudget* (B.), de Sutton, dans le Bas-Canada. Fer titané.

14. *Porter et Comp.*, des forges de Saint-Maurice, dans le Bas-Canada, fabricants. Minéral de fer limoneux, fonte et fer malléable.

15. *Seymour*, de Madoc, dans le Haut-Canada. Fer oxydulé.
16. *Smith* (H.-L.), de Sutton, dans le Bas-Canada. Fer titané.
17. *Stutson Oramel*, de Sutton, dans le Bas-Canada. Fer titané.
18. *Stevens* (George), de Newborough, dans le Haut-Canada. Fer oxydulé.
19. *Vanorman* (B.), Tilsonbourg, dans le Haut-Canada, fabricant. Fer limoneux.

SECTION 6.

Métaux communs (Fer excepté).

20. *Bluit*, de Lansdowne, dans le Haut-Canada. Sulfure de plomb.
Commission géologique du Canada, déjà mentionnée au numéro 1. Minerai de cuivre, minerai de zinc, uranium, galène.
21. *Compagnie des mines de la Baie de cuivre*, de Montréal dans le Bas-Canada. Minerai de cuivre du lac Huron.
22. *Compagnie des Mines de Montréal*, dans le Bas-Canada. Minerai de cuivre des lacs Huron et Supérieur.
23. *Compagnie des Mines de Québec et du lac Supérieur*, dans le Bas-Canada. Cuivre natif et minerai de cuivre de Michipicoten.
24. *Mac-Lean* (J.) de Ramsay dans le Haut-Canada. Sulfure de plomb.
25. *Sleeper* (Louis), de Québec, dans le Bas-Canada. Minerai de cuivre, avec or natif et une série de minéraux illustrant les filons de Leeds, Bas-Canada.

SECTION 7.

Métaux précieux.

Commission géologique du Canada, déjà mentionnée au n° 1. Argent natif avec cuivre, minerais auro-argentifères et argentifères.

26. *Douglas (J.)*, de Québec, dans le Bas-Canada, médecin. Pyrite aurifère, galène aurifère, or et argent des mines de Beauce, près Québec, extrait par lavage.

27. *Logan (James)*, de Montréal, dans le Bas-Canada, propriétaire. Or natif, platine et iridosmine avec les différentes espèces de pierres et de sable fin, se trouvant associés avec ces métaux à la rivière du Loup, Beauce, près de Québec.

Sleeper (Louis), de Québec, dans le Bas-Canada, déjà mentionné sous le n° 25. Or natif.

SECTION. 9.

Produits minéraux non métalliques.

28. *Albert (M.)*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Stéatite.

29. *Andrés (L. et R.)*, de Chambly, dans le Bas-Canada. Amiante.

30. *Benton (L.-K.)*, de Stanstead, dans le Bas-Canada. Marne coquillière.

Boston, de Montréal, dans le Bas-Canada, déjà nommé sous le n° 4. Marne coquillière.

31. *Brown (R.)*, du lac de Rice, dans le Haut-Canada. Marbre de Marmora.

32. *Brwon* (James), de Sainte-Catherine, dans le Haut-Canada, fabricant de ciments. Ciments de Thorold, avec échantillon de la pierre calcaire dont il est formé.

33. *Caron et Deblois*, de Québec, dans le Bas-Canada. Ocres rouges.

34. *Calway* (James), de Saint-Joseph, dans le Bas-Canada. Granit.

Commission géologique du Canada, déjà mentionnée sous le n° 1. Dolomie, ilménite, manganèse limoneuse, agglomérat de jaspe, magnésite, pierre à chaux, serpentine, marbres, ocres, grès à bâtir, calcaire hydraulique, briques blanches, pierres à bâtir, pierres lithographiques, ardoises, tripoli, agates, jaspe, quartz, agate rubané, pierres à aiguiser, grès, quartzeux blanc, fossiles et autres articles.

35. *Compagnie des ardoises* de Shipton, dans le Bas-Canada. Ardoises régulières.

36. *Compagnie internationale* de Hamilton, dans le Haut-Canada. Asphalte.

37. *Cheesman* (R.) de Philippebourg dans le Bas-Canada. Marbre de Saint-Armand.

38. *Cyr* (L. M.), de Sainte-Rose, dans le Bas-Canada. Marne coquillière.

39. *Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc*. Échantillons de différentes pierres employées dans les travaux publics.

Dickhson, déjà mentionné sous le n° 8. Marne coquillière.

40. *Donaldson* (J.) d'Onéida, dans le Haut-Canada. Gypse.

41. *Foster* (H.), de Brôme, dans le Bas-Canada. Dolomie.

42. *Gauvreau* (Pierre), de Québec, dans le Bas-Canada, architecte. Ciment de Québec et la pierre à l'état de nature, avec la pierre formée de ce ciment. Cet exposant a un brevet canadien pour son procédé.
43. *Guy* (J.) de Melbourne, dans le Bas-Canada. Ardoises régulières.
44. *Hilliard et Dickhson*, de Pakenham, dans le Haut-Canada. Pierres de construction.
45. *Hutchisson et Morisson*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Un bloc de pierre calcaire taillée pour bâtir.
46. *Jackman Gilman*, de Kingsey, dans le Bas-Canada. Pierres à aiguiser.
47. *Jarvis* (W-B.) de Toronto, dans le Haut-Canada. Matériaux de construction.
48. *Inlay* (T.), de Grenville, dans le Bas-Canada. Mica.
49. *Keefer* (Samuel) de Brockville, dans le Haut-Canada, ingénieur civil. Pierres employées dans les travaux publics.

Keefer (Thomas), déjà mentionné sous le n° 2. Blocs de calcaire taillés pour bâtir.

50. *Lemieux* (François), ministre des travaux publics, de Québec, dans le Bas-Canada. Pierres à bâtir de Lorette, Pointe-aux-Trembles et, Cap-Rouge.
51. *Leslie* (James), de Sherbroke, dans le Bas-Canada. Ardoises régulières.
52. *Little*, de Paris, dans le Haut-Canada. Calcaire hydraulique.

Larue et comp., déjà mentionnés sous le n° 40. Pierre à chaux, argiles et sables à moules, matériaux employés dans leurs forges de Radnor, près de la rivière Saint-Maurice dans le Bas-Canada.

Mudget (B.), déjà mentionné sous le n° 13, dolomie.

53. *Macdonald*, des Chats dans le Haut-Canada. Pierres à bâtir.
54. *Mackay* (honorable Thomas), de New-Edimburg, dans le Haut-Canada. Marne coquillière.
55. *Mac-Loughlin* (D.), de Cité d'Outaouais, dans le Haut-Canada. Marbre et pierres à bâtir d'Arn-prior.
56. *Mac-Mannis* (J.), de Bolton, dans le Bas-Canada. Pierre ollaire.
57. *Townley* (Mme), de Toronto, dans le Haut-Canada. Briques blanches.
58. *Martindale* (Thomas), de Onéida, dans le Haut-Canada. Gypse.
59. *Monroe et Comp.*, de Pointe-du-Lac, dans le Bas-Canada. Ocres.
60. *Newton* (W.), de Bolton, dans le Bas-Canada. Fer chromé.
61. *O'Connor* (Daniel), de Lansdowne, dans le Haut-Canada. Sulfate de baryte.
62. *Perrault* (Zéphirin), de Kamouraska, dans le Bas-Canada. Amiante.
63. *Perry* (Edmond), de Brockville, dans le Haut-Canada. Blocs taillés de calcaire.
64. *Primmerman* (J.), de Barnston, dans le Bas-Canada. Blocs de granit.
- Porter et Comp.*, déjà mentionnés sous le n° 14. Pierres à chaux et grès réfractaire employé dans leurs forges de Saint-Maurice, dans le Bas-Canada.
65. *Samson*, de Pointe-Lévis, dans le Bas-Canada. Dolomie.
66. *Sparkes*, de Cité d'Outaouais, dans le Haut-Canada. Marne coquillière.

67. *Spottiswood et Reynolds*, de Paris, dans le Haut-Canada. Gypses.
68. *Sykes, Debergue et Comp.*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Labradorite.
69. *Tanguay* (l'abbé), de Rimouski, dans le Bas-Canada. Fossiles.
70. *Tardif* (Joseph), de Tring, dans le Bas-Canada. Ardoises tégulaires.
71. *White et Gallop*, de Melbourne, dans le Bas-Canada. Pierres oillaires.
72. *White* (P.), de Pembroke, dans le Haut-Canada. Pierres à bâtir.
73. *Whitecombe* (J.), Hawksbury, dans le Haut-Canada. Marne coquillière.
74. *Wilson* (James), médecin de Perth, dans le Haut-Canada. Phosphate de chaux, barytine, graphites, perthite et péristhélite.
75. *Woodward* (H.), de Bolton, dans le Bas-Canada. Stéatite.
76. *Yates* (W.), de Paris, dans le Haut-Canada. Gypse.
77. *Yeomans* (A.), de Belleville, dans le Haut-Canada. Marne coquillière.

RÉSUMÉ.

NOMS DES OBJETS CONTENUS DANS LA PREMIÈRE CLASSE.

Carte topographique et carte géologique.

MÉTAUX ET LEURS MINÉRAIS : Une masse de fer météorique, fer oxydulé, fer oligiste, fer limoneux, fer titané, ilménite, blende, galène, minéral de cuivre natif, pyrite auro-argentifère et argentifère, nickel, argen

natif, or natif, platine, iridium, pyrites aurifère, pyrite arsénicale.

MINÉRAUX exigeant des opérations chimiques pour être employés dans les arts : Ocre d'uranium, fer chromé, cobalt, manganèse, molybdénite, dolomie, magnésite.

PEINTURES MINÉRALES ; Ocres de fer, barytine, phosphate de fer.

MATIÈRES MINÉRALES employées dans les beaux-arts : Pierre lithographique.

MATIÈRES MINÉRALES employées dans la joaillerie : Agates, labradorites, jaspe, quartz, agate rubanée, perthite, rubis.

MATIÈRES RÉFRACTAIRES : Pierre ollaire, mica, plombagine, grès blanc, amiante.

ENGRAIS ET AMENDEMENTS MINÉRAUX : Phosphate de chaux, gypse, marne coquillière.

MATÉRIAUX A AIGUISER ET A POLIR : Pierres à aiguiser, tripoli.

MATÉRIAUX POUR BATIR : Ardoises, granit blanc, gneis, grès, grès calcaire, calcaire, trap, marbres, calcaire hydraulique, briques à bâtir.

MATIÈRES COMBUSTIBLES : Tourbe, asphalte.

PRIX.

Il est difficile de donner les prix des matières ci-dessus énumérées, et de fait le prix du commerce n'est pas encore fixé. Voici ce que l'on peut dire sur ce sujet aujourd'hui :

Les minerais de fer magnétique et de fer limoneux coûtent à peu près 5 francs le tonneau, délivré brut, à la fabrique sur les lieux.

La barytine coûte maintenant 50 francs le tonneau de la substance à son état brut, et 150 francs, moulue et préparée.

Le gypse coûte de 1 fr. à 1 fr. 25 c. le boisseau (environ 40 kilog.), moulu pour engrais, au lieu d'exploitation, suivant les localités.

Le grès et le calcaire à bâtir coûtent, en blocs bruts pour le taillage, de 80 centimes à 1 franc le pied cube dans les villes. L'extraction simplement sans chargement, roulage ni transport, de 6 à 10 francs le mètre cube. Les blocs de calcaire et de grès taillés et posés dans l'ouvrage coûtent, en raison croissante de leur masse, de 2 francs à 5 francs le pied cube. Le granit coûte un peu plus. Les blocs taillés pour les docks et canaux avec moins de fini, coûtent d'ordinaire 20 francs le mètre cube, employés dans l'ouvrage.

La chaux coûte de 50 à 90 centimes le boisseau (environ 40 kil.), suivant les localités.

REMARQUES.

L'art des mines est encore dans son enfance au Canada, et l'exploitation des richesses minérales n'en est, à proprement parler, rendue qu'à des essais, et ce n'est que depuis peu que les industriels du pays font une concurrence réelle à l'importation étrangère dans les fers de seconde fusion. Il n'y a que peu d'années, qu'avec un personnel insuffisant en nombre, la commission géologique du Canada a commencé ses travaux, et des richesses immenses nous sont révélées. C'est surtout le fer, le cuivre, les matières colorantes et les matériaux à bâtir qui s'offrent en quantités inépuisables et en qualités supérieu-

res. Que des bras et des capitaux dirigés par la science viennent travailler le sein de la terre, et le Canada pourra fournir aux pays étrangers ces différentes matières premières à des prix excessivement réduits.

Ces quelques mots suffisent pour faire comprendre que ce n'est pas comme exploitateur que le Canada se présente, à l'Exposition universelle, dans la classe des minéraux; mais comme possédant les richesses naturelles dont l'industrie peut tirer parti.

Remarquons que sur quelques-uns des nombreux ciments dont il y a des échantillons à l'Exposition, il a été fait des expériences qui démontrent qu'appliqué en crépi sur latte, l'enduit forme une couverture imperméable pour les édifices, offrant en outre les conditions de légèreté et de solidité. Un toit de ce genre, construit comme épreuve, a subi l'influence des chaleurs de l'été et des froids de l'hiver, sans qu'il se soit opéré la moindre gerçure ou infiltration.

On a commencé à exporter des gypses dans les États-Unis, et à mesure que cette industrie prend de l'extension, il s'opère naturellement une réduction dans les prix.

MM. Logan et Hunt, membres de la Commission géologique canadienne et Commissaires à Paris, viennent de publier un Mémoire détaillé sur les productions du Canada, appartenant au règne minéral.

Remarquons encore que le chiffre des exportations des produits des mines augmente chaque année, coté à 167,000 fr. en 1852, à 546,000 en 1853, il a atteint celui de 1,494,000 en 1854.

DEUXIÈME CLASSE.

ART FORESTIER, CHASSE, PÊCHE ET RÉCOLTES DE
PRODUITS OBTENUS SANS CULTURE.

SECTION 1^{re}.

Statistique et documents divers.

Le Comité exécutif canadien a mis à la disposition des Commissaires à Paris un assez grand nombre de documents imprimés, contenant des renseignements sur le Canada ; ces documents sont distribués gratuitement au public visiteur.

SECTION 2.

Exploitations forestières.

78. *Bouchard* (Pierre), de Québec, dans le Bas-Canada.
Petit échantillon d'érable ondé.

79. *Dorwin* (J.-W.), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Planche de Pin.

Dickhson (André), déjà mentionné sous le numéro 8. Petits échantillons de 64 variétés des bois du Canada (voir le résumé).

80. *Farmer* et de *Blaquière*, de Woodstock, dans le Haut-Canada. Échantillons en planches sciées et disques des espèces suivantes de bois et de leurs variétés : orme, tilleul, pleine, merisier, érable, frêne, cerisier, noyer, bois de fer, platane du nord, châtaignier, hêtre, peuplier, carthame, cèdre, cornouillier, chêne.

81. *Gamble (J.)*, de Vaughan, dans le Haut-Canada.
Echantillons des espèces suivantes de bois : pin,
chêne, orme et merisier.
82. *Kennedy (William)*, de Montréal, dans le Bas-Canada.
Echantillons de bois de menuiserie.
83. *Lavoie (Abraham)*, de Rimouski, dans le Bas-Canada.
Disque d'épinette blanche.
84. *Lavoie (Joseph)*, de Rimouski, dans le Bas-Canada.
Disque d'épinette rouge.
85. *Lévéque (Célestin)*, de Rimouski, dans le Bas-Canada.
Courbe d'épinette rouge.
86. *Marmon (Jean)*, de Rimouski, dans le Bas-Canada.
Disque de merisier.
87. *Saint-Amand*, de Becancour, dans le Bas-Canada.
Petit échantillon de frêne poli.
88. *Saint-Arnaud (M.)*, de Québec, dans le Bas-Canada.
Rouleau d'érable piqué pour le placage, illustrant
en même temps un procédé nouveau pour
la préparation des bois pour la marqueterie.
89. *Sharples (J.)*, de Québec, dans le Bas-Canada.
Echantillons des bois suivants et de leurs variétés :
pin, épinette, noyer, chêne, merisier, bois de fer,
orme, frêne, bouleau, tilleul et érable.

SECTION 3.

Industries forestières.

90. *Contant (A.)*, de Montréal, dans le Bas-Canada.
Rames pour chaloupes.
91. *Dubeau (Jean)*, de Québec, dans le Bas-Canada.
Bouteille en bois, montrée comme échantillon de
boissellerie.

92. *Grant et Hall*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Barils.
93. *Halliday* (James), de Montréal, dans le Bas-Canada. Ouvrages de boissellerie.
94. *Lamouche* (A.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Pelles de bois.
- Larue et Comp.*, déjà mentionnés sous le n° 10. Charbon de bois, employé à leurs forges près Trois-Rivières.
95. *Manning* (William), de Montréal, dans le Bas-Canada. Douves.
96. *Mac-Gibbon* (William), de Montréal, dans le Bas-Canada. Cerceaux et barils.
97. *Moore* (Thomas), de Mimico, dans le Haut-Canada. Manches de haches.
98. *Paxton et Jennings*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Douves.
99. *Redpath* (J.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Sucre d'érable à divers états.
100. *Smith* (D. et G.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Manches d'outils et rayons de roue.

SECTION 4.

Chasses des animaux terrestres et des amphibies.

101. *Booth* (J.), de Niagara, dans le Haut-Canada. Animaux empaillés.
102. *Carr* (J.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Crin.
103. *Kennedy* (D.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Oiseaux empaillés.
104. *Le Page* (J.-L.), de Rimouski, dans le Bas-Canada. Huile de pourcie.
105. *Lévêque* (Nicolas), de Rimouski, dans le Bas-Canada. Huile de pourcie.

106. *Mac Culloch*, de Montréal, dans le Bas-Canada.
Collection d'oiseaux empaillés.
107. *Mercier* (David), de Québec, dans le Bas-Canada.
Produits de chasse et capotes en peaux de caribou
et loups-marins.
108. *Mochrie* (George), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Conserves de viandes de venaison.
109. *Malo* (l'abbé), de Bécancour, dans le Bas-Canada.
Peau de caribou passée en blanc.
110. *Naull*, professeur médecin, de Québec, dans le Bas-Canada.
Castoréum.
111. *Simpson* (sir George), de Lachine, dans le Bas-Canada.
Fourrures d'ours, de loup-cervier, de renard, de loutre, de bison, de marte, de castor.
112. *Tétu* (Charles-Hilaire), de la rivière Ouelle, dans le Bas-Canada.
Huiles de baleine, marsouin et loups-marins, clarifiées.

SECTION 5.

Pêche.

113. *Lévêque* (George), de Pointe aux Orignaux, dans le Bas-Canada.
Plans en relief de pêcheries.
114. *Morphy* (M.), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Lignes pour la pêche.
115. *Peacock* (John), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Tétu (C.-H.), déjà mentionné sous le n° 112. Huile de requin et de capelan clarifiée.

6^e SECTION.

Produits obtenus sans culture.

116. *Ardouin* (A.), de Québec, dans le Bas-Canada.
Plantes médicinales.

147. *Giroux* (Olivier), de Québec, dans le Bas-Canada.
Plantes médicinales, gomme de sapin, gomme de
pin et huile d'épinette.
-

RÉSUMÉ.

NOMS DES OBJETS CONTENUS DANS LA II^{me} CLASSE.

DOCUMENTS SUR LE CANADA.

Bois au nombre de 64 variétés. Bois blanc, tilleul, sumac, érable commun, érable rouge, érable ondé, piqué, pleine, prunier sauvage, cerisier rouge, cerisier d'automne, cerisier à grappes, pommelier blanc, pommelier jaune, néflier, seneller, cormier, poirier sauvage, cornouillier, frêne blanc, frêne noir, frêne dur, frêne commun, carthame, orme, orme rouge, orme gris, orme dur, noyer tendre, noyer noir, noyer brun, noyer blanc, noyer doux, noyer gras, noyer dur, chêne blanc, chêne de savane, chêne rouge, chêne noir, châtaignier, hêtre, charme, platane du Nord, pin résineux, pin rouge, pin jaune, pin blanc, sapin, pruche, épinette blanche, épinette noire, épinette rouge, cèdre blanc et cèdre rouge, bois de fer, bouleau, bouleau blanc, bouleau rouge, merisier blanc, merisier rouge, aulne, saule noir, tremble, tremble-peuplier, peuplier, liard.

Rames pour chaloupes, boissellerie, pelles de bois, charbon de bois, douves, cerceaux, manches de haches, manches d'outils, sucre d'érable, animaux et oiseaux empaillés; conserves de viandes, castoreum, plan de pêche, lignes de pêche, mouches artificielles pour la pêche, plantes médicinales.

Gommes de pin, de sapin et d'épinette.

Huiles de baleine, de marsouin, de loup-marin, de pourcie, de requin et de capelan.

Peaux naturelles d'ours, de loup, de loup-cervier, de renard, d'orignal, de caribou, de chevreuil, de castor, de loup-marin, de loutre, de vison et de martre.

PRIX

DES OBJETS DE LA CLASSE II.

Les prix que nous donnons ici sont les prix des dernières années, prix qui sont plus élevés que ceux des années qui ont précédé : on sait que cette élévation dans le coût de tous les articles de consommation est un fait commun à tous les pays.

Le prix du bois d'écarrissage des spécialités connues dans le commerce sous les noms de pin blanc et de pin jaune, est, pour pièces écarries, de 28 à 90 c. le pied cube, suivant la qualité et la grosseur des poutres.

Le chêne dans les mêmes conditions, de 4 fr. 30 c. à 2 fr. 50 c.

Le merisier et l'érable de 60 c. à 1 fr.

L'épinette rouge de 50 c. à 1 fr.

L'orme de 66 c. à 1 fr. 66 c.

Le frêne de 50 à 90 c.

Le noyer noir de 4 à 1 fr. 25 c.

Le pin rouge de 66 à 1 fr. 18 c.

Le cèdre de 30 à 50 c.

Le bois de sciage pris sur les marchés pour l'exportation affecte la forme régulière des madriers du commerce d'une longueur uniforme de 42 pieds, d'une

épaisseur uniforme de 3 pouces et d'une largeur variable. Les madriers se vendent au cent à l'étalon de Saint-Pétersbourg : le cent contient environ 2 mètres cubes de bois, et environ 130 mètres superficiels de sciage, à ne compter qu'un trait de scie par madrier.

Les madriers de pin coûtent, le cent, de 120 à 300 francs, suivant l'espèce et la qualité.

Les madriers d'épinette, dans les mêmes conditions, de 60 à 150 francs.

Les soliveaux de divers bois, de petites dimensions, préparées pour bâtisses, comme par exemple de 9 pouces sur 5, coûtent, suivant les localités, de 20 à 40 centimes le pied linéaire.

Le bois de chauffage à la corde, qui contient au moins 4 mètres cubes, coûte dans les villes :

Corde d'érable dur, mêlé de merisier (du poids d'environ 2,600 kil.), de 30 à 40 francs.

Corde de bois tendre (du poids d'environ 2,000 kil.), de 12 50 à 20 francs.

Le bardeau de cèdre fendu et poli, coûte de 7 à 9 fr. le millier, pouvant couvrir une superficie d'environ 30 mètres à l'épreuve de la pluie.

La latte du commerce, qui est de cyprès, fendue seulement en gros éclats, coûte, la corde, de 16 à 35 francs.

La planche de 10 pieds de longueur, sur une épaisseur d'un pouce et une largeur moyenne de 10 pouces, coûte :

Belle de pin, suivant la qualité et l'espèce, de 40 à 80 francs le cent.

Belle d'épinette, dans les mêmes conditions, de 20 à 40 francs.

La douve du commerce, de chêne, en morceaux contenant en moyenne 1,200 pouces cubes de bois, coûte de 850 à 950 francs le millier.

Les prix ci-dessus sont ceux du marché de Québec qui, étant le principal port d'embarquement, règle en ce sens tout le commerce d'exportation pour l'Europe.

Les barils pour farine du commerce contenant à peu près 490 livres, coûtent de 2 francs 25 à 2 francs 50 cent.

— Les seaux à l'eau, faits en pin, à la mécanique, et peints, de 80 centimes à 1 franc; les grands seaux en chêne, très forts, de 2 francs à 2 francs 50 cent.

Le sucre d'érable, mis en pains, coûte, suivant la saison et la qualité, de 25 à 50 centimes la livre.

La gomme de pin (baume du Canada), coûte de 4 à 4 francs 50 cent. le litre. — L'huile d'épinette (huile résineuse), de 6 à 7 francs le litre.

L'huile de baleine coûte environ 1 franc le litre; les huiles de marsouin, de pourcie, de requin, de loup-marin, clarifiées, environ 1 franc 25 cent.; les huiles de morue, de capelan, de sardine 90 cent.

Le prix des fourrures varie beaucoup, suivant les années. Voici en moyenne, en raison de saison, de la grandeur et de la qualité, les extrêmes entre lesquels varient ces prix :

Peaux d'ours de 20 à 80 francs; de loup-cervier de 12 à 20 francs; de renard rouge de 5 à 7 francs; de renard argenté de 50 à 150 francs; de renard noir de 150 à 600 francs; de castor de 3 à 8 francs la livre; de loutre, la peau, de 25 à 50 francs; de vison de 5 à 10 fr.; de marte zibeline de 20 à 50 francs; de marte rouge de 10 à 20 francs; de caribon et d'original passées de 20 à 40 francs; de loup-marin de 2 francs 50 cent. à 5 fr.

REMARQUES.

Le bois sur le marché de Québec est soumis à l'inspection d'une administration connue sous le nom de *bureau du surintendant des colleurs*. Les colleurs sont des mesureurs-inspecteurs de bois autorisés, et qui donnent, par l'intermédiaire du bureau du surintendant qui en tient registre, des certificats de la quantité et de la qualité des bois en vente, vendus ou achetés. Il y a trois manières d'acheter savoir :

1^o Acheter un train de bois à l'arrivée, *mesuré* dans le radeau, sur certificat des espèces et de la quantité; mais sans aucune garantie de la qualité; 2^o acheter le bois dans un radeau (*cage*), sur certificat de l'espèce, de la quantité et notes *des défauts apparents* en flotte; 3^o acheter le bois sur certificat de l'espèce, de la quantité et de la qualité, après examen fait par les colleurs des plançons séparés dans les *baumes* et repassés.

Les acheteurs du marché de Québec qui connaissent les producteurs et les lieux de leur exploitation, achètent d'ordinaire le bois *mesuré dans la cage à flot*; les étrangers achètent de ceux-ci en seconde main le *bois collé et garanti* et de plus repassé à la hache.

Pour donner une idée des dimensions de nos bois, disons que les plançons séparés contiennent de 30 à 250 pieds cubes de bois; il y a des morceaux plus gros encore, comme par exemple des pièces de mât. On peut se faire une idée de la moyenne grosseur par ceci qu'un chargement de grand navire, est côté *charge commune* sous le rapport des dimensions prises comme un tout, quand la moyenne de chaque plançon est de la contenance de 50 pieds cubes à 75 pieds, et *chargement de choix*, quand la moyenne dépasse 75 pieds cubes pour

chaque plançon; il s'est fait des chargements dont la moyenne dépassait 100 pieds cubes.

Voici un état de la quantité des principaux bois d'écarrissage, mesurés et collés dans le port de Québec seulement, pour l'année 1853.

Il ne faut pas oublier que ces quantités n'ont trait qu'aux grands bois écarris pour la construction.

Pin blanc et jaune.	17,422,724	pieds cub.
Pin rouge.	1,851,435	"
Chêne.	1,160,614	"
Orme	695,284	"
Frêne	158,990	"
Épinette rouge	707,155	"
Érable et merisier.	71,007	"
Mâtures.	4,067	morceaux.
Espars.	849	"

Des différentes espèces de bois mentionnés dans le résumé plus haut des espèces exposées à l'annexe du Cours-la-Reine, le Canada a exporté à l'étranger, en 1853, les quantités suivantes :

Bois d'écarrissage.	617,424	tonneaux.
Madriers et planches	25,523,115	morceaux.
Bardeaux	24,821	milliers.
Bois de chauffage.	29,445	cordes.
Latte	30,000	"

Bois sous forme de courbes d'épinette rouge, de lambourdes, billots, traverses pour chemins de fer. 431,820 morceaux.

Douves du commerce 4,834,000 "

Les forêts ont, en outre, fourni à l'exportation de l'année 27,074 quarts (environ 120 kil.) de potasse et autres alcalis.

Quelques remarques sur l'usage que l'on fait de ces principaux bois, ne serait pas ici hors de propos. Notons d'abord que l'abondance des espèces et de la quantité des bois de nos forêts, fait que la plupart de ces bois n'ont aucune valeur intrinsèque dans le pays, et ne coûteraient, si on voulait les exploiter, que le prix de l'extraction et des transports: à part le pin, le noyer, le frêne, le chêne, l'orme, l'épinette et le cèdre, tous les autres arbres ne valent dans le commerce que le coût de l'exploitation.

Le pin, l'un des principaux articles d'exploitation du Canada, sert à tous les usages; on l'emploie en grande quantité dans l'ébénisterie, la menuiserie, la charpente, la construction des navires; enfin, dans tous les arts où le bois entre pour un des matériaux. L'épinette blanche suit le pin et s'emploie pour les mêmes usages, à défaut de ce dernier; ce bois est plus fort que le pin.

L'épinette rouge est peut-être le bois le plus précieux que possède le Canada; pour les constructions navales surtout, il jouit ensemble des qualités toujours séparées dans les autres espèces, de légèreté comparative, de force absolue et de durabilité égale à celle du meilleur cèdre. On l'emploie à beaucoup d'usages dans les différentes constructions, et depuis qu'on a reconnu en Europe l'excellence de ce bois, la demande augmente beaucoup. Le chêne le meilleur ne lui est supérieur que placé dans les parties extérieures d'un navire, et pouvant être soumis à des frottements fréquents ou à des chocs violents et répétés. Dans l'architecture navale, par exemple, il n'est rien de comparable, sous aucun rapport, à une courbe d'épinette rouge employée, soit dans la courbure, les guirlandes et les découpures d'un navire.

On emploie le cèdre dans la charpente des édifices, dans la membrure des navires et dans le clôturage des

propriétés rurales. Ce bois est très abondant et très peu coûteux dans le bas du fleuve Saint-Laurent, partout il atteint de grandes proportions.

Le chêne est employé presque exclusivement dans la boissellerie et dans la construction des navires, et fourni à l'exportation dans le même but ; il y en a de plusieurs espèces : le chêne blanc est le meilleur ; il pousse particulièrement sur le haut du Saint-Laurent.

L'orme de différentes espèces dont les unes forment un bois inférieur et les autres un excellent bois, est employé dans l'architecture navale, au pays et à l'étranger.

Le frêne sert aux arts de constructions, de boissellerie et de carrosserie.

Les différentes espèces de mérisier servent principalement aux ébénistes et aux charrons et carrossiers ; c'est pour cet usage qu'il est exporté. Employé dans la charpente des navires pour les parties qui doivent être immergées, il devient d'un usage de plus en plus connu. Nul bois ne résiste mieux aux chocs et aux frottements quel mérisier de bonne qualité.

L'érable, surtout les espèces connues sous les noms d'érable piqué, d'érable ondé et d'érable rubané, est un des plus beaux bois que puissent employer l'ébénisterie et la marquetterie. Sa dureté, sa beauté et la modicité de son prix en feraient aussi un bois remarquablement propre à la confection des parquets pour les appartements. On doit attirer l'attention sur une pièce de placage obtenue par un procédé mécanique : cet échantillon ressemble à une pièce d'étoffe et a 26 mètres de longueur continue. Remarquons que l'érable prend au poli une chaleur et un chatonnement de teinte qui lui est propre.

Les différentes espèces de noyer, et surtout le noyer noir, fournissent aussi à l'ébénisterie des bois recherchés. Il en est de même d'une espèce de cerisier qui ressemble

à l'acajou et qu'on emploie beaucoup dans le Haut-Canada.

Le tilleul et le bois blanc servent surtout dans la carrosserie à la confection des panneaux de voitures ; ces bois étant sans nœuds et peu sujets à déranger dans l'ouvrage pourraient aussi convenir à bien des usages ; on les emploie encore dans l'ébénisterie.

Voici à peu près les seules espèces de bois qu'on exploite au Canada. On peut voir en comparant cette liste avec celle des arbres qui peuplent nos forêts, combien de variétés, dont on tire partie en Europe, sont chez nous entièrement mises de côté ; les sapins, les bouleaux, les peupliers et beaucoup d'autres espèces ne coûteraient au Canada que la peine et le coût de les prendre.

Les gommés des arbres résineux, tels que le pin, le sapin et l'épinette, surtout celle des premiers, fournissent pour la confection des vernis et de certaines préparations officinales, des substances précieuses.

Il est inutile d'attirer l'attention sur les fourrures du Canada dont la beauté est reconnue par tout le monde.

Nous recommandons à la considération attentive des connaisseurs, les huiles de marsouins, de baleines, de loups-marins et autres ; sans oublier l'huile de pourcie (*delphinus minor*), qui jouit exclusivement de la propriété de résister à la congélation, même par un froid de 34° centigrades qui ne lui enlève que sa transparence ; les grands froids ordinaires de l'hiver au Canada, qui font figer les autres huiles, n'altèrent pas même la transparence de l'huile de pourcie. Toutes ces huiles sont clarifiées et acquèrent par cela une valeur plus grande sur le marché, étant débarrassées des ordures que d'ordinaire contiennent les huiles grossières du commerce.

TROISIÈME CLASSE.

AGRICULTURE.

SECTION 1^{re}.

Documents généraux et plans.

118. *Evans* (William), de Montréal, dans le Bas-Canada. Plan d'une ferme canadienne.
119. *Shephard* (Demoiselle), de Montréal, dans le Bas-Canada. Dessins, d'après nature, des fruits et plantes légumineuses du Canada.

SECTION 3.

Matériel agricole.

120. *Brough* (R.), de Gananoque, dans le Haut-Canada. Râteaux.
121. *Bingham* (J.), de Norwich, dans le Haut-Canada. Charrue en fer.
122. *Dion et Lepage*, de Rimoushi, dans le Bas-Canada. Moulin à battre le grain.
123. *Jeffries* (J.), de Petite-Côte, dans le Bas-Canada. Coupe-racine.
124. *Ladd* (C. P.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Moulin à farine.
125. *Moody* (Mathieu), de Terrebonne, dans le Bas-Canada. Machines à moissonner et à râcler.
126. *Morse* (L.), de Milton, dans le Haut-Canada. Une charrue.
127. *Paige* (B. P.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Machine à battre.

128. *Paterson* (J.), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Une charrue.
129. *Rice* (W. H.), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Machine à vanner, crible et toile métallique pour
nettoyer le grain.

SECTION 4.

Cultures générales.

130. *Bouchard* (Madame), de Saint-Valier, dans le Bas-Canada. Lin.
131. *Badham*, de Dumondville, dans le Bas-Canada.
Avoine.
132. *Compagnie du Canada*, de Toronto, dans le Haut-Canada. Blé.
133. *Clark* (J.), de Longue-Pointe, dans le Bas-Canada.
Pois.
134. *Coffin* (Abraham), de Gaspé, dans le Bas-Canada.
Blé du printemps.
135. *Corse et May*, de Montréal, dans le Bas-Canada.
Briquettes de lin.
136. *Daws et fils*, de Lachine, dans le Bas-Canada. Houblon.
137. *Derrick* (H.), de Lacolle, dans le Bas-Canada. Pois.
138. *Dillon* (J.), de Longue-Pointe, dans le Bas-Canada. Pois.
139. *Dagg* (J.), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Avoine.
140. *Fischer* (J.), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Orge et graine de caméline.
141. *Fleming* (J.), de Toronto, dans le Haut-Canada.
Pois et graines.
142. *Graham*, de Châteaugai, dans le Bas-Canada. Orge.

143. *Jarvis* (F.), de Toronto, dans le Haut-Canada.
Houblon.
144. *Kempton* (A.), de Sainte-Thérèse, dans le Bas-Canada. Blé.
145. *Knox* (W. J.), de Lachine, dans le Bas-Canada. Lin.
146. *Laurent* (David) de Varennes, dans le Bas-Canada.
Avoine.
147. *Logan* (James), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Orge et graines de carottes et d'autres légumes.
148. *Lyman* (William), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Graine de trèfle et tourteaux de lin.
149. *Mac Cowan* (John), de Lachine, dans le Bas-Canada.
Blé du printemps.
150. *Marmette* (docteur), de Montmagny, dans le Bas-Canada. Tabac.
151. *Miller* (Walter), de Sainte-Rose, dans le Bas-Canada. Pois.
152. *Moyer et Keating*, de Louth, dans le Haut-Canada.
Fruits séchés.
153. *Ossaye* (F. M.), de Saut-au-Récollet, dans le Bas-Canada. Chanvre.
154. *Oswald* (J.), de Sainte-Thérèse, dans le Bas-Canada.
Orge.
155. *Pelletier* (J. F.), de l'île Jésus, dans le Bas-Canada.
Blé du printemps.
156. *Pinault* (Nicolas), de Rimouski, dans le Bas-Canada. Fèves.
157. *Robertson* (J.), de Longue-Pointe, dans le Bas-Canada. Pois.
158. *Saint-Pierre* (Jean), de Rimouski, dans le Bas-Canada. Blé du printemps.
159. *Shaw* (Alexandre), de Toronto, dans le Haut-Canada. Chicorée.

- 160. *Shepherd* (George), de Montréal, dans le Bas-Canada. Collection de graines.
- 161. *Sloane* (Alexandre), de Toronto, dans le Haut-Canada. Blé et maïs.
- 162. *Société Agricole de Saguenay*, dans le Bas-Canada. Blé et pois.
- 163. *Stevens* (William), de Saint-Martin, dans le Bas-Canada. Graine de mil.
- 164. *Taylor* (James), de Hatley, dans le Bas-Canada. Sucre d'érable.
- 165. *Thayer* (J.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Maïs et haricots.
- 166. *Villeneuve* (l'abbé), de Montréal, dans le Bas-Canada. Blé et pois.
- 167. *Wade* (R.), de Cobourg, dans le Haut-Canada. Blé, avoine, sarrasin, orge.
- 168. *Wilson* (D.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Tabac.

SECTION 5.

Cultures spéciales.

- 169. *Perry* (A.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Noix.

SECTION 6.

Elevage des animaux utiles.

- 170. *Bouchard* (Mme), déjà mentionnée sous le n° 130. Laine.
- 171. *Lacombe* (Mme), de Saint-Michel, dans le Bas-Canada. Laine.
- 172. *Robertson* (J.), de Lacolle, dans le Bas-Canada. Laine.
- 173. *Southwicht* (M. O.), de Saint-Hilaire, dans le Bas-Canada. Laine.

SECTION 7.

Industries agricoles.

174. *Broge* (George), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Fromages.
175. *Wade* (R.), de Cobourg, dans le Haut-Canada.
Fromages.

RÉSUMÉ.

NOMENCLATURE DES ARTICLES DE LA III^e CLASSE.

Plan d'une ferme canadienne, dessins en aquarelles des fruits et légumes du Canada, râdeaux charrues, moulins à battre le grain, coupe-racines, moulin à farine portatif, machine à moissonner le grain, machine à râcler, cribles et autres machines à nettoyer les grains, blé, avoine, orge, pois, graine de lin, sarrasin, graines de fourrages et légumes, houblon, tabac, fèves, fruits séchés, chicorée, sucre d'érable, haricots, noix, laine brute, fromages.

PRIX.

Les prix des céréales ont atteint ces dernières années une élévation si exceptionnelle, qu'il serait incorrect de donner les cotes des marchés de l'année. Les prix qui suivent peuvent être considérés comme prix moyens des articles de bonne qualité au port d'embarquement pour la mer. Pour les autres articles, les prix n'ont pas beaucoup varié, ceux que l'on donne ici sont les prix de l'objet acheté au Canada.

Un râteau à cheval (machine économique en bois), 50 f.

Une charrue en fer, de 35 à 80 fr.

Un moulin à battre (système à dent), avec appareil

pour la mise en mouvement par des chevaux, de 800 à 1,300 fr. Moulin à battre (système tambour et cylindre), avec appareil, de 300 à 400 fr.

Coupe-racines, de 80 à 100 fr.

Moulin à farine portatif, 600 fr.

Machines à moissonner, 1,100 fr.

Cribles, de 100 à 160 fr.

Blé, le boisseau, de 4 à 5 fr. 50 c.; avoine, de 1 à 2 fr.; orge, de 3 à 4 fr.; pois, de 3 à 4 fr.; graine de lin de 4 à 5 fr.; graines de fourrage et légumes pour semence, de 10 à 15 fr.; houblon, 1 fr. la livre; tabac, 50 c.; sucre d'érable, de 25 à 50 c.; laine brute, de 50 c. à 1 fr. la livre. Le blé s'est vendu dans ces derniers temps 10 francs le boisseau (30 kil. environ).

REMARQUES.

Le modèle d'une ferme canadienne a été envoyé dans le but de donner une idée de la propriété rurale au Canada. Dans notre pays chaque propriété est close, et les héritages sont distincts et le propriétaire cultivateur n'habite jamais en dehors de ses champs à moins qu'il n'en possède plusieurs. Le mélange de la grande et de la petite propriété s'y présente dans des conditions moyennes; jusqu'à ce jour l'accaparement et le morcellement de la propriété, ces deux maux extrêmes, y sont inconnus. On appelle un grand propriétaire au Canada celui qui possède au-delà de 400 arpents et un petit propriétaire celui qui possède moins de 80 arpents.

Il n'y a rien de particulier à dire sur les machines agricoles, si ce n'est qu'il est de justice de reconnaître que celles qui sont exposées sont faites d'après des modèles d'inventions européennes et américaines, dont quelques unes seulement ont subi quelques changements; à l'exception de quelques charrues dont les dessins sont cana-

diens, quelques unes de ces charrues sont d'une supériorité incontestable.

On ne craint pas de dire que l'exposition des céréales, fruits et graines du Canada se range parmi les plus belles du genre.

Cela devait être ainsi puisque cette colonie est un pays presque exclusivement agricole et doit toujours à cette noble industrie sa prospérité et son bonheur.

Il serait inutile de faire une dissertation sur les grains du Canada, une seule remarque suffira ; c'est que le blé canadien, contient une grande quantité de gluten , ce qui dans la panification permet des mélanges de quantité considérable de pommes de terre tout en produisant un pain excellent.

Voici les quantités exportées en 1853 de divers produits d'agriculture ; on donne l'année 53 parce que les retours pour 54 ne sont pas sous la main.

Blé exporté en nature,	2,666,903	boisseaux
Orge,	43,350	"
Pois,	242,910	"
Avoine,	1,028,310	"
Maïs, fèves et graines,	40,000	"

Il n'a été exporté de laines brutes que la quantité de 424,452 livres. Il faut remarquer qu'on exporte beaucoup de farines et de viandes d'animaux engraisés, sous formes de conserves de différents genres.

Le sucre, produit par la sève de l'érable, possède, avec toutes les propriétés saccarines des autres sucres, un arôme qui lui est propre et qui se rapproche un peu de celui de la vanille. Ce sucre, que préfère l'habitant du pays en général, se consomme en entier à l'intérieur, et il n'en fut exporté en 1853 que l'insignifiante quantité de 5,996 livres ; la production totale du sucre d'érable atteignait déjà le chiffre de 10,000,000 de livres lors du dernier recensement général en 1851.

QUATRIÈME CLASSE.

MÉCANIQUE GÉNÉRALE APPLIQUÉE A L'INDUSTRIE.

SECTION 1^{re}.

Appareil de pesage et de jaugeage employé dans l'industrie.

176. *Ladd* (C. P.), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Balances du commerce.
177. *Rodden* (W.), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Balance.

SECTION 7.

Machines à manœuvrer des fardeaux.

178. *Clark* (James), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Poulies.

SECTION 8.

Machines hydrauliques et autres.

179. *Fergusson* (W.), de Montréal dans le Bas-Canada.
Tuyaux de pompes en cuir.
180. *Lamoine* (Louis), de Québec, dans le Bas-Canada.
Pompe à incendie.
181. *Perry* (Georges), de Montréal, dans le Bas-Canada. Pompe à incendie.

SECTION 9.

Souffleries.

182. *Lindley* (B.), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Soufflets.

Note. On réunira dans un même résumé les classes IV, V, VI, VII, VIII et IX. Ainsi les remarques que nécessitent ces classes se trouveront ensemble et précéderont la classe X^e.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉCANIQUE SPÉCIALE ET MATÉRIEL DE TRANSPORT.

SECTION 2.

Objets de Bourellerie et de Sellerie.

183. *Archambault* (André), de Montréal, dans le Bas-Canada. Vernis pour cuir de harnais.
184. *Barrington* (Georges), de Montréal, dans le Bas-Canada. Harnais.
185. *Campbell* (E. R.), de Hamilton, dans le Haut-Canada. Montures de harnais.
186. *Combs* (John), de Brockville, dans le Haut-Canada. Montures de harnais.
187. *Couvrette* (Magloire), de Montréal, dans le Bas-Canada. Harnais double.
188. *Dean* (Robert), de Montréal, dans le Bas-Canada. Malle de cuir.
189. *Edwards* (W. et R.), de Toronto dans le Haut-Canada. Selles.
190. *Glasford* (Georges), de Brockville dans le Haut-Canada. Attelles de collier.
191. *Lurivière* (André), de Montréal, dans le Bas-Canada. Harnais.
192. *Morris* (Robert), de Montréal, dans le Bas-Canada. Harnais et malles de voyage.
193. *Trelheld* (J.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Fouets.
194. *Willse* (Joseph), de Farsersville, dans le Haut-Canada. Jongs pour les bœufs.

SECTION V.

Carrosserie.

- 195. *Gingras* (Edouard), de Québec, dans le Bas-Canada. Voiture de luxe à quatre roues.
- 196. *Leduc* (Clovis), de Montréal, Bas-Canada. Voiture de plaisir à quatre roues.
- 197. *Saurin* (Joseph), de Québec, dans le Bas-Canada. Traîneau de luxe.

SECTION 7.

Matériel des chemins de fer.

- 498. *Holland* (M.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Clous pour fixer les lisses de chemins de fer.
 - Piper frères*, de Toronto, dans le Haut-Canada. Grande lanterne pour les locomotives.
-

SIXIÈME CLASSE.

MÉCANIQUE SPÉCIALE, MATÉRIEL DES ATELIERS INDUSTRIELS.

SECTION 5.

Machines de forges et de métallurgie.

Dean (Robert), déjà mentionné sous le numéro 182.

Forge portative.

Lindley (C.), déjà mentionné sous le n° 182.

Forge portative.

SECTION 6.

Matériels mécaniques des ateliers de construction.

199. *Belme et Wade*, de Port-Hope, dans le Haut-Canada. Machine à percer la terre pour poteaux.

200. *Hood et frères*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Bras de vergue.

Ladd, déjà nommé sous le n° 176. Moulin à mou-
dre et tour parallèle.

201. *Mac Lellan* (J.-W.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Machine à mortaiser.

202. *Munno* (Daniel), de Montréal, dans le Bas-Canada. Machine à raboter.

203. *Parson* (J.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Machine à faire des briques.

204. *Rodden* (W.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Machine à raboter et machine à tourner, établi mécanique de menuisier.

SECTION 7.

Machines à fabriquer de petits objets en métal.

205. *Dunn (P.)*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Machine à clous.

SECTION 9.

Machines des industries agricoles et alimentaires.

206. *Romain (Robert)*, de Peterborough, dans le Haut-Canada. Cultivateur à vapeur.

SECTION 12.

Machines spéciales.

207. *Taylor et Dockrill*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Machine à piquer.
-

SEPTIÈME CLASSE.

**MÉCANIQUE SPÉCIALE ET MATÉRIEL DES MANUFACTURES
A TISSUS.**

SECTION 2.

Machine à filer.

208. *Brough* (R.), de Gananogne, dans le Haut-Canada.
Rouets.

SECTION 6.

Machines spéciales.

209. *Taylor et Dockrill*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Machine à coudre.
-

HUITIÈME CLASSE.

INDUSTRIES SE RATTACHANT AUX SCIENCES ET A
L'ENSEIGNEMENT.

SECTION 3.

Appareils pour la mesure de l'espace et instruments d'optique appliquée.

210. *Hearn et Potter*, de Toronto, dans le Haut-Canada.
Niveau à bulle d'air avec lunette.

Des cartes et incrustations fossiles se rattachant à cette classe sont indiquées ailleurs, sous les noms de la Commission géologique du Canada, M. l'abbé Tanguay et M. Keefe.

NEUVIÈME CLASSE.

INDUSTRIES CONCERNANT L'EMPLOI ÉCONOMIQUE DE LA
CHALEUR, DE LA LUMIÈRE ET DE L'ÉLECTRICITÉ.

SECTION 5.

Production et emploi de la chaleur et du froid.

211. *Chinic, Simard, Méthot et comp.*, de Québec,
dans le Bas-Canada. Poêles.
212. *Macklin (O.-S.)*, de Chippewee, dans le Haut-Canada. Poêle.
213. *Prowse (G.-F.)*, de Montréal, dans le Bas-Canada.
Réfrigérateurs.
- Rodden*, déjà nommé; poêle de cuisine.

RÉSUMÉ.

NOMENCLATURE DES OBJETS CONTENUS DANS LES CLASSES
IV^e A IX^e INCLUSIVEMENT.

Balances, poulies, tuyaux en cuir pour l'eau, pompes à incendie, soufflets, harnais, attelles de collier, malles de voyage, selles, fouets, jougs pour bœufs, voitures de luxe, clous pour chemins de fer, lanterne de locomotive, forge portative, machine à percer, bras de vergues, machine à mortaiser, machines à raboter et à tourner, machine à faire la brique, machines à clous, charrue mue à la vapeur, machine à coudre, rouets, niveau d'ingénieur, réfrigérateur, poêles.

PRIX.

Balances du commerce, de 250 à 400 francs.

Poulies coûtent de 4 f. à 1 f. 25 c. le pouce en diamètre.

Tuyaux en cuir pour pompes à incendie, 5 fr. le pied linéaire.

Pompes à incendie, suivant les dimensions, de 800 à 6,000 francs.

Soufflets de forge, 150 à 300 francs.

Harnais de luxe, de 600 à 1,000 francs.

Harnais de travail, de 100 à 200 francs.

Malles de voyage, en cuir, de 35 à 200 francs.

Selles de 100 à 300 francs.

Voitures de luxe (comme celles exposées), de 1,800 à 3,500 francs.

Lanterne pour locomotives, 530 francs.

Forge portative, 150 francs.

Machine à percer, 600 francs.

Bras de vergues, 30 francs.

Machine à mortaiser, 500 francs.

— raboter, de 1,500 à 3,000 francs.

— tourner, 500 francs.

— faire de la brique, 250 francs.

— faire des clous, environ 1,500 francs.

Charrue se mouvant par la vapeur (invention nouvelle), 16,000 francs.

Machine à coudre, 510 francs.

Niveau d'ingénieur, 600 francs.

Réfrigérateur, 190 francs.

REMARQUES.

Naturellement on ne pouvait pas s'attendre que le Canada, où les bras manquent à la terre, où un grand nombre de matières premières ne sont pas encore exploitées en conséquence de la pénurie comparative de capi-

taux et de travail, dut contribuer pour une large part dans les classes qui précèdent, et dont les articles, pour la plupart, appartiennent à ces genres d'industries qui requièrent un prix de main-d'œuvre réduit, une consommation considérable et un état de société déjà avancé. Néanmoins, l'industrie canadienne a déjà brillé à Londres, dans les industries qui ont pour objet la confection des pompes à incendie, des voitures de luxe et de quelques autres genres.

Si le Canada avait pu envoyer à l'Exposition un modèle de ses grandes scieries dans la section de la mécanique appliquée à l'industrie forestière, dans ce genre il aurait pu lutter avec tous les autres pays, et on aurait vu avec étonnement un plan modèle, par exemple, de la grande scierie de Montmorenci, près Québec, ou de celle de Chicoutimi, dans le Saguenay, possédant chacune de 80 à 120 scies, et fournissant au commerce d'exportation de 10 à 20,000 tonneaux de bois de sciage, chacune par année.

On ne peut laisser le sujet des classes qui précèdent, sans dire un mot à part d'une machine d'invention nouvelle et purement canadienne, envoyée à grands frais à Paris pour recevoir le verdict du jury international, nous voulons parler de la charrue à vapeur ou cultivateur à vapeur. Depuis plusieurs années, l'industrie s'occupe de la grave et difficile question de l'application de la vapeur au labourage ; mais tous les efforts faits jusqu'à présent sont demeurés, on peut le dire, infructueux. Encore dernièrement en Angleterre, on a essayé dans un concours ouvert à cet effet, plusieurs machines inventées dans le but de résoudre ce problème difficile ; mais un journal rendant compte de ces essais a écrit : « Encore un désappointement ! la charrue à vapeur n'existe pas encore ! Sera-t-il dit que la vapeur est inapplicable aux travaux des champs ? »

La machine canadienne qui se trouve maintenant à Paris, et dont nous ne nommons pas l'inventeur ici, pour rester fidèle à notre promesse de ne mentionner aucun nom dans nos remarques, a déjà été essayée à Londres : là elle a fonctionné, mais le fonctionnement ne durait qu'un temps limité en raison de l'insuffisance dans la construction des chaudières ordinaires. Plusieurs hommes compétents d'Angleterre et d'Ecosse lui promirent malgré cela le succès prochain.

L'inventeur a depuis porté toute son énergie et toute son attention sur la construction d'un nouveau genre de chaudière appropriée au fonctionnement de sa machine. Dans quelques jours, le cultivateur mécanique et sa nouvelle machine seront soumis à l'épreuve de l'essai expérimental. Si cet essai réussit, un des plus grands problèmes du jour sera résolu ; s'il ne réussit pas, il faut espérer qu'on saura toujours gré à l'inventeur de ses efforts, et au Canada des sacrifices qu'il a faits pour l'aider.

DIXIÈME CLASSE.

ARTS CHIMIQUES, TEINTURES ET IMPRESSIONS, INDUSTRIALES
DES PAPIERS, DES PEAUX, DU CAOUTCHOUC.

SECTION 1^{re}.

Produits chimiques.

- 214. *Brennan* (P.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Potasse.
- 215. *Carr* (D.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Colle forte.
- 216. *Lyman* (William), de Montréal, dans le Bas-Canada. Sels alcalins.
- 217. *Mac-Farland* (A.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Colle-forte.
- 218. *Townsend* (T.-H.), de Chatham, dans le Haut-Canada. Produits chimiques.

SECTION 2.

Corps gras, résines, Essences, Savons, Vernis et Enduits divers.

- 219. *Archambault* (A.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Vernis pour harnais.
- 220. *Fisher* (J.), Rivière des Prairies, dans le Bas-Canada. Huile de graine de cameline.
- 221. *Fox* (C.-D.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Huile de pieds de bœuf.
- 222. *Hearle* (J.-G.), d'Osnabruck, dans le Haut-Canada. Savons de toilette.
- 223. *Keefer* (T.-C.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Huile de pourcie.

224. *Laflamme* (A.), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Tapis peints à l'huile.
225. *Lepige* (L. J.), de Rimouski, dans le Bas-Canada.
Huile de pource.
226. *Lénéque* (M.), de Rimouski, dans le Bas-Canada.
Huile de pource.
227. *Lyman* (S.-J.), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Cire.
228. *Lyman* (W.), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Huiles de lin, de loup-marin, de baleine, de
pieds de bœuf, de lard, de cèdre, d'épinette et de
pin ; cire.
229. *Tétu* (Charles-H.), de Rivière-Ouelle, dans le Bas-
Canada. Huiles purifiées de loup-marin, de mar-
souin, de baleine, de requin et de capelan.

SECTION 3.

Caoutchouc et Gutta-Percha.

230. *Compagnie de caoutchouc de Montréal*, à Mont-
réal, dans le Bas-Canada. Bottes et souliers en
caoutchouc.

SECTION 4.

Cuir et Peaux.

231. *Houghton et Wallace*, de Brantfort, dans le Haut-
Canada. Cuirs.
232. *Mack'in* (O.-S.), de Chippéoua, dans le Haut-Ca-
nada. Cuirs.
233. *Tétu* (Charles-H.), de Rivière-Ouelle, dans le Bas-
Canada. Cuirs de marsouin.
234. *Valois* (Narcisse), de Montréal, dans le Bas-Ca-
nada. Cuirs tannés et peaux de mouton teintes.

SECTION 5.

Papiers et Cartons.

235. *Andres* (S.-R.), de Chambly, dans le Bas-Canada.
Papier fabriqué de graphalium ou immortelle.

SECTION 6.

Blanchiment, Teintures, Impressions et Apprêts.

236. *Gingras* (Pierre), de Québec, dans le Bas-Canada.
Fourrures teintes.
237. *Lyman* (W.) et C^o, de Montréal, dans le Bas-Canada. Collection de plantes tinctoriales indigènes, consistant en écorces d'aunes, de chêne blanc, de noyer tendre et de peuplier; carthame, verge d'or et feuilles de sumac.

SECTION 7.

Couleurs, Encres et Crayons.

238. *Taché* (J.-C.) et *Michaud* (T.), de Rimouski, dans le Bas-Canada. Peintures minérales, grises et autres, brutes et préparées.

SECTION 8.

Tabacs, Opiums et Narcotiques divers.

239. *Marmette* (D^r), de Montmagny, dans le Bas-Canada.
Tabac.
240. *Wilson* (D.), de Toronto, dans le Haut-Canada.
Tabac.
-

RÉSUMÉ.

NOMS DES OBJETS CONTENUS DANS LA X^e CLASSE.

Potasse, colle-forte, sels alcalins, produits chimiques, vernis pour cuir, huile de cameline, de pieds de bœuf, de pourcie, de baleine, de loup-marin, de marsouin, de capelan, de requin, de lard, de cèdre, de pin, d'épinette; savons : tapis peints à l'huile; souliers et bottes en caoutchouc; cuirs; cuirs de marsouin; papier d'immortelles; fourrures teintes; plantes tinctoriales; peintures minérales; tabac.

PRIX.

Plusieurs des articles ci-dessus nommés sont réglés, quant aux prix, par les marchés étrangers, la production en ce genre ne suffisant pas à la consommation.

Potasse du commerce varie de 15 fr. à 25 fr. le quart (à peu près 130 kilogr.)

Les huiles de cétacés et de poissons varient, quant au prix, comme il a déjà été dit à la classe II, suivant l'espèce et la qualité entre 90 centimes à 1 25 c. le litre. Les huiles et les gommes d'arbres de 4 fr. à 7 fr. le litre.

Cuir de marsouin en moyenne 30 fr. le côté, c'est-à-dire la moitié d'une peau; ces côtés ont terme moyen 9 pieds en longueur sur une largeur de 4 pieds.

Les peintures minérales sont si abondantes que le prix de la matière brute à l'endroit de la production ne dépasse pas 460 pour 100 du coût de la main-d'œuvre; disons qu'on peut les avoir extraites sur place pour 5 f.

les 100 kilogr. Le tabac du Canada se vend en moyenne 60 centimes la livre.

Il est inutile de donner les prix variables d'objets qui ne sont pas pour le Canada matière à exportation. Quant aux articles d'importation, le prix d'Europe suffit à éclairer le négociant désirant expédier au Canada; il est évident, en effet, que s'il peut lutter ici, rien ne l'empêche de soutenir la concurrence sur le marché là-bas; le tarif de nos douanes, qui, pour la plupart des articles d'importation, varie à peu près de 8 à 12 pour 100 sur la valeur, faisant à tous les mêmes conditions.

REMARQUES.

La potasse et autres alcalis végétaux sont une branche assez considérable de l'exportation du pays; les défricheurs, en abattant les forêts et les faisant brûler, convertissent une partie des cendres en alcalis du commerce. L'exportation de 1853 expédia à l'étranger la quantité de 27,074 quarts de potasse et perlasse cotés à une valeur collective de 3,435,820 fr., ce qui établit une moyenne moindre de prix que celle indiquée plus haut, mais qui probablement manque d'exactitude.

Les huiles de cétacés et de poissons aux différents états sous lesquels elles se présentent, ont fourni à l'exportation de la même année la quantité de 18,225 gallons représentant une valeur cotée à 44,940 fr. Cette valeur ne comprend pas l'exportation considérable de la compagnie de la baie d'Hudson; au reste, c'est une valeur insignifiante comparée aux ressources immenses du golfe Saint-Laurent. Les huiles exposées à Paris dans la section canadienne, sont des huiles de qualité supérieure

préparées par des procédés spéciaux pour l'éclairage des phares ; comparativement au prix, ces huiles purifiées sont d'un usage plus économique que les huiles grossières.

J'insiste encore une fois sur la qualité que possède l'huile du cétacé, appelé au Canada le *pourcie* (*delphinus minor*), de résister à la congélation.

Le cuir du cétacé le marsouin, dont l'industrie canadienne a fait, en le travaillant, un produit tout nouveau, mérite une mention toute spéciale. Il offre, par sa résistance, son élasticité et sa beauté, des avantages incalculables sur les autres matières du même genre. Il possède, en outre, une propriété particulière et dont peuvent tirer partie beaucoup d'industries, et surtout d'industries parisiennes, celle de servir à un degré que nulle autre substance employée à cet effet n'atteint, au polissage des métaux, comme dernière opération du genre.

Le papier d'immortelles est un produit tout nouveau et qui demande encore la sanction de la pratique et de l'expérience, il est confectionné avec les fleurs du *graphatium*, plante assez abondante à l'état sauvage, dans de certaines localités incultes de l'Amérique.

Les fourrures teintes exposées dans cette classe, le sont comme spécimens destinés à démontrer l'excellence d'un procédé particulier pour teindre les pelleteries; les échantillons se composent de martres rouges teintes en noir de zibeline, avec une perfection qui défie l'œil du plus habile connaisseur. Comme point de comparaison, une martre rouge est attachée aux martres teintes. Le prix de la martre rouge est en moyenne de 10 f., celui de la zibeline, de 30 fr., celui de la martre rouge teinte, de 25 fr.; les prix du procédé pour teindre sont d'à peu près 3 fr. par martre, y compris les profits et pertes du teinturier.

Il suffit d'examiner les belles et vives couleurs des des-

sins de fantaisies brodés par nos sauvages pour démontrer que nos forêts fournissent la matière première des plus belles teintures.

Parmi les ocres et autres peintures minérales qui abondent, il est une terre qui fournit une couleur gris-naturel, dont l'emploi généralisé pourrait donner au commerce une peinture commune à un prix plus réduit qu'aucun de ceux maintenant connus sur les marchés; cette peinture convient essentiellement pour le badigeonnage, le sablage des édifices et les premières couches dont l'on se sert dans beaucoup d'arts.

Le tabac canadien fut autrefois, sous la domination française, un des principaux articles du commerce; il est certain que, cultivé avec soin, il deviendrait un produit excellent; tel que récolté maintenant au Canada, c'est presque une plante venant sans culture, et qui néanmoins est, quand en bonne condition relative, assez estimée.

ONZIÈME CLASSE.

PRÉPARATION ET CONSERVATION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES.

SECTION 1^{re}.

**Farines, Fécules et Produits dérivés (sauf renvoi à la
classe III).**

- 241. *Gamble* (W.), d'Etoibicoke, dans le Haut-Canada.
Farines de blé, orge, sarrasin, maïs et avoine,
pois.
- 242. *Fitts* (Clark), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Biscuits.
- 243. *Lacombe* (Mme), de Saint-Michel, dans le Bas-Canada.
Fécule de pommes de terre.
- 244. *Lawson* (Edward), de Toronto, dans le Haut-Canada.
Farine de froment et biscuits.
- 245. *Macc Dougall* (J.), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Farine de froment.
- 246. *Nasmith* (John), de Toronto, dans le Haut-Canada.
Biscuits.
- 247. *Platt* (Samuel), de Blenheim, dans le Haut-Canada.
Farine de froment.
- 248. *Proctor* (J.-D.), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Farine de maïs.
- 249. *Robb* (John), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Biscuits.
- 250. *Southwick* (M.-B.), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Fécule de maïs.
- 251. *Thomas* (Richard), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Farine de sarrasin.

SECTION 2.

Sucres et Matières sucrées de grande fabrication.

252. *Gasse* (Louis), de Rimouski, dans le Bas-Canada.
Sucre d'érable.
253. *Redpath* (J.), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Sucre d'érable et autres à l'état brut et raffiné.
254. *Taylor* (James), de Hatley, dans le Bas-Canada.
Sucre d'érable.
255. *Valois* (Narcisse), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Sucre et sirop d'érable.

SECTION 4.

**Conserves d'aliments, Aliments fabriqués
et Condiments.**

256. *Ashton* (J.-P.), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Marinades.
257. *Bauden* (J. et W.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Jambons d'ours.
258. *Crawford* (W.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Moutarde.
259. *Idler* (E.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Viandes conservées.
260. *Léonard* (P.), de Toronto, dans le Haut-Canada.
Chicorée.
261. *Mochrie* (George), de Montréal, dans le Bas-Canada. Couserves de viandes.
262. *Moyer et Keating*, de Louth, dans le Haut-Canada.
Fruits séchés.
263. *Shaw* (Alexander), de Toronto, dans le Haut-Canada. Chicorée.

264. *Southwick (M.-B.)*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Conserves de viandes, de pommes de terre et de pommes.
265. *Thomas (Richard)*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Saucisses.

RÉSUMÉ.

NOMS DES OBJETS CONTENUS DANS LA XI^e CLASSE.

Farines de blé, orge, avoine, maïs, sarrazin, pois, biscuit, fécule de pommes de terre; sucre d'érable, sirop d'érable; marinades; jambons, jambons d'ours; moutarde; viandes conservées; chicorée; fruits séchés; pommes de terre conservées.

PRIX.

Farine de blé marchande, de 20 fr. à 30 fr. le quart (90 kilos environ), suivant la qualité.

Les autres farines se vendent de 20 à 40 pour 100 meilleur marché, suivant les circonstances et l'espèce.

Le biscuit de voyage de 4 à 20 fr. les 112 livres.

Le sucre d'érable de 25 c. à 60 c. la livre.

Le sirop d'érable à peu près 60 c. le litre.

Le jambon se vend de 35 à 50 fr. par 100 livres.

Le lard salé se vend de 50 à 65 fr. par quart (environ 100 kilos).

Le bœuf salé de 40 à 50 fr. par quart.

Il faut remarquer que l'élévation des prix des comestibles dans ces dernières années force à donner des ma-

xima rarement atteints antérieurement. Au reste, on comprend que ces prix ne sont inscrits ici que pour donner une idée générale des conditions du marché d'exportation canadien; on sent en effet que c'est une tâche assez difficile, quand on songe à l'étendue du pays et aux variations inouïes des dernières années, on s'attache donc à coter les variantes aux ports d'embarquement, pour la mer, de Québec et Montréal, avec toute la réserve qu'on doit apporter en matière si délicate.

REMARQUES.

Cette classe contient les articles qui, après les bois, fournit la plus grande proportion de l'exportation canadienne; voici un état succinct des quantités cotées aux retours de la douane de 1855.

Farines, 790,000 quarts (90 kilos le quart).

Biscuits, 9,608 quintaux (442 livres).

Lard salé et jambons, 24,500 quintaux.

Les autres, items, se partagent en une foule de petits détails qu'il serait inutile de donner. La valeur assignée par les retours de cette année à l'exportation des farines seulement, est de 21,244,460 de francs, établissant une moyenne valeur en nombre rond de 27 fr. par quart. Ces farines ainsi réparties, sont de qualités supérieures; on n'exporte à peu près que des farines de blé.

Tous ces articles sont soumis à l'inspection et les garanties les plus amples sont offertes à l'acheteur; ils ont en outre une grande réputation sur les marchés anglais auxquels la plus grande partie est expédiée.

Le sucre d'érable dont il a déjà été parlé ne fait pas l'objet d'une exportation qui en vaille la peine, non plus

que le sirop d'érable, bien préférable néanmoins sous tous les rapports à la meilleure mélasse des îles.

Les articles de production agricole qui, dans la classification, se trouvent séparés dans différentes classes, fournissent au Canada, il n'est pas inutile de le mentionner ici, une exportation qui dépasse le chiffre de 40 millions de francs par an; c'est-à-dire une exportation de 20 francs pour chaque individu de la population, ou encore une exportation de 120 francs à peu près par chef de famille et 250 francs par cultivateur propriétaire. Ainsi le cultivateur canadien n'est pas l'*homme aux quarante écus*, puisque tous ses besoins pris et payés il met en poche près de 400 écus.

Comme point de comparaison nous donnons ici le prix de vente sur le marché de Liverpool des deux principaux articles dont il est question, pris d'une circulaire de l'année qui sert de comparaison à 1853. A l'automne de cette année, la farine de bonne qualité se vendait, à Liverpool, de 40 à 50 francs le quart et le lard salé, de bonne qualité, de 75 à 85 francs le quart; c'était donc pour la farine à peu près 23 francs de plus qu'au Canada, et pour le lard aussi 23 francs de plus par quart. Il faut remarquer que cet excédent de prix couvre le fret très élevé à cette époque, les frais d'assurance, de réception, de logement et les profits et pertes du négociant; ce qui indique un prix de revient ordinaire pour l'Europe d'une moyenne beaucoup inférieure aux chiffres ci-dessus qui sont la collection de tous les *maxima* du marché à une époque de renchérissement.

DOUZIÈME CLASSE.

HYGIÈNE, PHARMACIE, MÉDECINE ET CHIRURGIE.

SECTION 3.

Emploi hygiénique et médicinal des eaux, des vapeurs et des gaz.

266. *Commission géologique du Canada de Montréal*, dans le Bas-Canada. Eaux naturelles acides de Tuscarora, dans le Haut-Canada.

SECTION 4.

Pharmacie.

267. *Ardouin* (A.), de Québec, dans le Bas-Canada. Collection de plantes médicinales consistant en *althea officinalis*, *carthamus tinctorius*, *coptis trifolia*, *pyrola umbellata*, *sanguinaria Canadensis*, *smilax aspera*.
268. *Croft* (H.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Préparations officinales.
269. *Giroux* (Olivier), de Québec, dans le Bas-Canada. Baume du Canada et huile d'épinette; racines de salsepareille, de sang-dragon et de savoyane; extraits de ciguë, de jusquiame et d'aconit.
270. *Lespérance* (Joseph), de Saint-Thomas, dans le Bas-Canada. Huile de foie de morue.
271. *Nault* (Dr), de Québec, dans le Bas-Canada. Castoréum.

SECTION 6.

Anatomie humaine et comparée.

272. *Booth* (J.), de Niagara, dans le Haut-Canada. Animaux empaillés.
273. *Kennedy* (D.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Peaux d'oiseaux du Canada.
274. *Mac Culloch* (M^{me}), de Montréal, dans le Bas-Canada. Collection des oiseaux du Canada.
-

RÉSUMÉ.

NOMS DES OBJETS CONTENUS DANS LA XII^e CLASSE.

Eaux minérales; plantes médicinales; préparations officinales; baume du Canada; huile d'épinette; extraits pharmaceutiques; huile de foie de morue; castoréum; animaux empaillés; peaux d'oiseaux du Canada; collection des oiseaux du Canada.

PRIX.

Comme la plupart des articles ci-dessus désignés ne peuvent prochainement être d'un grand intérêt pour le commerce international, je ne donne que les prix de quelques substances actuellement sur le marché.

Baume du Canada (gomme de pin), 4 fr. 50 c. le litre.
Huile d'épinette, 7 fr. le litre.

Huile de foie de morue, 4 fr. 50 c. le litre.

Castoréum en rognons naturels, 2 fr. 50 c. la livre.

Extrait de jusquiame, 46 fr. la livre.

— de ciguë, 46 fr. la livre.

— d'aconit, 24 fr. la livre.

REMARQUES.

Dans le cadre assigné à ces notes, il n'y a pas grand chose à dire sur les articles de cette classe. Les seules substances qui peuvent fournir à l'exportation et au commerce d'échanges internationaux, sont : les gommes et huiles végétales connues sous les noms de : Baume du Canada et d'huile d'épinette ou térébenthine du Canada; l'huile de foie de morue et le castoréum.

Les gommes et térébenthines produites par nos forêts sont des substances précieuses pour la confection des plus beaux vernis. Nous pouvons donner à un prix comparativement réduit, l'huile de foie de morue, que nos armateurs en pêche confectionnent avec une grande perfection. Il serait inutile de parler du castoréum, puisque nous sommes presque les seuls à le livrer au commerce.

TREIZIÈME CLASSE.

MARINE ET ART MILITAIRE.

SECTION 1^{re}.

**Éléments principaux du matériel des Constructions
navales et de l'art de la Navigation.**

- 275. *Clark* (Mme James), de Montréal, dans le Bas-Canada. Poulles.
- 276. *Hood et frères*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Bras de Vergne.
- 277. *Mac Grégor* (A. et D.), d'Esquesin, dans le Haut-Canada. Collection de Cordages.
- 278. *Sohier* (G.-W.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Statue sculptée en bois, pour tête d'un navire.

SECTION 2.

**Appareils de natation, de sauvetage,
d'exploration, etc.**

- 279. *Ash* (lieutenant), de Québec, dans le Bas-Canada. Modèle d'un radeau de sauvetage.
- 280. *Thomas* (capitaine), de Toronto, dans le Haut-Canada. Modèle d'un radeau de sauvetage.

SECTION 3.

**Dessins et modèles des systèmes de constructions
navales employées sur les rivières, les canaux et
les lacs.**

- 281. *Hudson* (capitaine), de Toronto, dans le Haut-Canada. Modèles de bateaux.

282. *Cantin* (A.), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Rames.

SECTION 4.

Dessins et modèles des systèmes de constructions
navales employées pour le commerce et la pêche
maritime.

283. *Lee* (Thomas-C.), de Québec, dans le Bas-Canada.
Modèles de clippers et de steamers.
-

QUATORZIÈME CLASSE.

CONSTRUCTIONS CIVILES.

SECTION 1^{re}.

Matériaux et Constructions.

- 284. *Brown (R.)*, de Lac-au-Riz, dans le Haut-Canada. Marbre de Marmora.
- 285. *Brown (James)*, de Sainte-Catherine, dans le Haut-Canada. Ciment de Thorold et la pierre à l'état de nature.
- 286. *Calway (James)*, de Saint-Joseph, dans le Bas-Canada. Granit de Vaudreuil (Beauce).
- 287. *Cheesman (R.)*, de Philipsbourg, dans le Bas-Canada. Marbre de Saint-Armand.
- 288. *Commission géologique du Canada*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Marbres de Dudswell et de la baie de Misisquoi ; serpentines de Brompton et d'Orford ; bloc taillé de calcaire de Gloucester et briques blanches de Westminster.
- 289. *Compagnie d'ardoises de Shipton*, à Shipton, dans le Bas-Canada. Ardoises tégulaires.
- 290. *Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Echantillons de différentes pierres employées dans la construction des ponts des chemins de fer (granits gris et calcaires).
- 291. *Gauvreau (Pierre)*, de Québec, dans le Bas-Canada. Ciment de Québec et la pierre à l'état de nature ; aussi un tuyau fait de ciment.

292. *Guy (J.)*, de Melbourne, dans le Bas-Canada. Ardoises régulières.
293. *Hilliard et Dickson*, de Packenham, dans le Haut-Canada. Pierre de construction (calcaire).
294. *Hutchison et Morrison*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Un bloc de calcaire taillé.
295. *Jarvis (W.-B.)*, shériff de Toronto, à Toronto, dans le Haut-Canada. Matériaux de construction (briques, etc.).
296. *Keefer (Samuel)*, de Brockville, dans le Haut-Canada. Pierres de construction pour les ponts de chemin de fer de Brockville et Arnprior (grès et calcaires).
297. *Keefer (Thomas-C.)*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Blocs taillés de pierre calcaire et mortier hydraulique endurci.
298. *Leeming (John)*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Blocs de pierres calcaires, taillés à la machine.
299. *Lemieux (Honorable-François)*, de Québec, dans le Bas-Canada. Granits et autres pierres de construction taillées, de Lorette, Pointe-aux-Trembles et Cap-Rouge.
300. *Leslie (James)*, de Sherbrooke, dans le Bas-Canada. Ardoises régulières.
301. *Little*, de Paris, dans le Haut-Canada. Calcaire hydraulique.
302. *Mac Donald*, de Chats, dans le Haut-Canada. Blocs taillés de calcaire.
303. *Mac Loughlin (D.)*, de Bytown, dans le Haut-Canada. Marbre et pierre à bâtir d'Arnprior.
304. *Perry (Edmond)*, de Brockville, dans le Haut-Canada. Blocs taillés de calcaire.
305. *Primmerman (J.)*, de Barnston, dans le Bas-Canada. Granit de Barnston.

- 306. *Tardif* (Joseph), de Tring, dans le Bas-Canada.
Ardoises régulières.
- 307. *Townley* (Mme), de Toronto, dans le Haut-Canada.
Briques blanches.
- 308. *White* (P.), de Pembroke, dans le Haut-Canada.
Pierres de construction (grès).

SECTION 2.

Arts divers se rattachant aux constructions.

- 309. *Fox* (D.-W.), de Toronto, dans le Haut-Canada.
Echantillon de couverture en ardoises.
- 340. *Ostell* (J.) et compagnie, de Montréal, dans le
Bas-Canada. Portes, jalousies et boîtes en bois;
modèle du Palais de justice de Montréal.
- 311. *Murphy* (J.), de Toronto, dans le Haut-Canada.
Spécimens de peinture imitant bois et marbre.

SECTION 5.

Travaux relatifs à la navigation intérieure.

- 312. *Bureau des travaux publics*, de Québec, dans le
Bas-Canada. Modèles pour canaux et ponts.

SECTION 8.

Ponts.

- 313. *Directeur du chemin de fer Grand-Tronc*, de
Montréal, dans le Bas-Canada. Modèle du pont
Victoria.

SECTION 10.

314. *Thomas (W.)*, de Toronto, dans le Haut-Canada.
Dessins d'architecture et modèle d'un obélisque
monumental.
-

QUINZIÈME CLASSE.

INDUSTRIELS DES ACIERS BRUTS ET OUVRÉS.

SECTION 5.

Outils d'acier.

- 315. *Date* (H.-H.), de Galt, dans le Haut-Canada. Outils tranchants.
 - 316. *Dawson* (J.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Montre de rabots.
 - 317. *Higgins* (J.-J.) et compagnie, de Montréal, dans le Bas-Canada. Haches.
 - 318. *Jones* (D.-F.), de Gananoque, dans le Haut-Canada. Pelles et bèches.
 - 319. *Parkyn* (W.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Pelles en fer.
 - 320. *Scott* (Robert), de Montréal, dans le Bas-Canada. Haches et tarières.
 - 321. *Wallace* (W.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Montre de rabots.
-

SEIZIÈME CLASSE.

FABRICATION DES OUVRAGES EN MÉTAUX D'UN TRAVAIL
ORDINAIRE.

SECTION 1^{re}.

Élaboration des métaux et des alliages durs par
voie de moulage.

322. *Ladd* (C.-P.), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Cercueil en fonte.
323. *Rodden* (W.), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Ouvrages en fonte.
324. *Rice* (W.-H.), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Crible et toile métallique.

SECTION 5.

Grosse Serrurerie, Ferronnerie, Taillanderie et
Clouterie.

325. *Peck Thomas* et compagnie, de Montréal, dans le
Bas-Canada. Clous.
-

DIX-SEPTIÈME CLASSE.

ORFÈVREURIE, BIJOUTERIE, INDUSTRIE DES BRONZES D'ART.

SECTION 3.

Orfèvrerie et Métaux précieux.

**326. Bohle et Hendery, dans le Bas-Canada. Argent-
terie.**

DIX-HUITIÈME CLASSE.

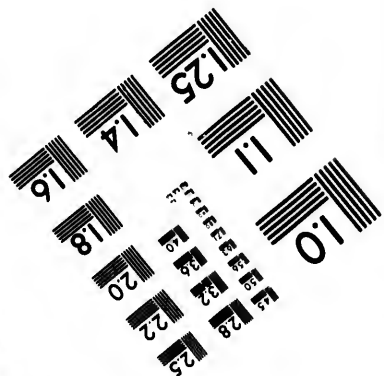
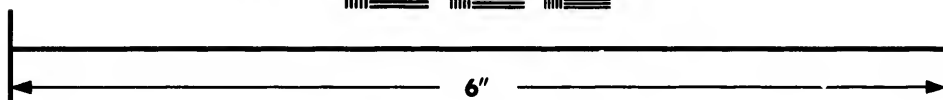
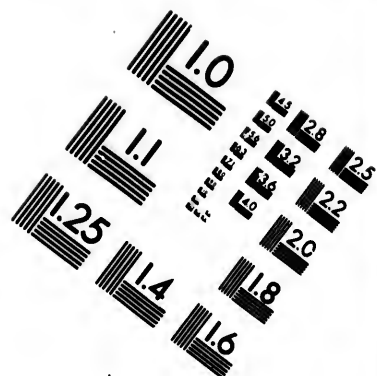
INDUSTRIES DE LA VERRERIE ET DE LA CÉRAMIQUE.

SECTION 2.

Verre à vitres et à glaces.

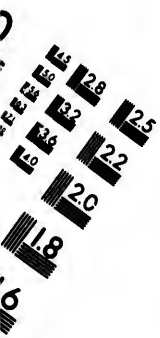
- 327. Spenec (J.-C.), de Québec, dans le Bas-Canada.**
Vitraux colorés.
-





Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**



RÉSUMÉ.

NOMS DES OBJETS CONTENUS DANS LES CLASSES DE XIII
A XX INCLUSIVEMENT.

Poulies, bras de vergue, collections de cordages, figures en bois pour proues de navire, modèles de radeaux de sauvetage, modèles de bateaux, rames, modèles de navires et de vapeurs; marbres et pierres à bâtir, ciments, ardoises, briques, portes, fenêtres et persiennes en bois, peintures sur bois; modèles de canaux et de vannes d'écluses, modèle du pont Victoria, dessins d'architecture et modèle d'un monument; outils tranchants, outils de menuisier, haches, pelles, cercueils en fonte, ouvrages décoratifs en fonte, tôles métalliques pour nettoyer les grains, clous, objets d'orfèvrerie, vitraux colorés.

PRIX.

Pour rester fidèle au plan tracé de ne s'occuper spécialement que des objets qui peuvent être, quand aux prix, d'un intérêt commercial immédiat, nous n'avons à donner dans ce paragraphe que les prix d'un petit nombre des articles ci-dessus énumérés, les remarques qui vont suivre donneront les autres renseignements intéressants.

Prix des rames de canots et yoles, de 1 fr. 50 c. à 3 fr. la pièce, suivant la grosseur.

Prix des fenêtres en bois, 9 fr.

Prix des portes en bois, 19 fr.

Prix des haches de bûcherons de formes modernes et

du poids d'environ 1 1/2 kil., 5 fr. Grandes haches à
doler, 10 fr. Les prix des autres outils sont dans la
même proportion.

REMARQUES.

Les échantillons de cordages exposés sont d'une
bonne qualité, et suffisent pour faire regretter que la
culture du chanvre ait été presque abandonnée au Ca-
nada. Lors de la domination française, l'exportation du
chanvre formait un article relativement important au
commerce de la colonie, dont le sol, le climat, et les
circonstances hydrauliques sont admirablement adap-
tées à cette culture.

Les modèles de navires et de vapeurs exposés montrent
à quel point de perfection on en est rendu au Canada
dans la science de l'architecture navale. Il ne faut pas
oublier que Québec est un des plus grands chantiers de
construction du monde entier, s'il n'est le plus grand;
on y construisit, en 1853, cinquante navires d'outre-mer
du port collectif de 49,541 tonneaux représentant une
valeur d'environ 12,000,000 de francs aux prix élevés
qu'ont obtenu ces navires sur le marché anglais. Je si-
gnale à l'attention un appareil de sauvetage dont la
simplicité et l'efficacité se recommandent d'une manière
spéciale. Cette admirable invention rendrait la plupart
des sinistres impossibles si on l'adoptait.

Les modèles exposés de quelques-uns de nos grands
travaux publics, de nos édifices; les échantillons de
pierres à bâtir et autres matériaux de construction sont
envoyés principalement dans le but de faire connaître
l'état industriel de la colonie et de faire connaître ses

ressources dans les différents genres. Le public aura sans doute vu avec étonnement les reliefs de nos grands canaux et du pont Victoria, ouvrages gigantesques on peut le dire. Dans la classe des matériaux à bâtir on peut remarquer de très beaux ciments hydrauliques.

Les outils tranchants et autres ont attiré l'attention du public et par la perfection de leur confection et par le bon marché des prix de revient, à un tel point qu'il est inutile d'insister là-dessus.

Venons-en maintenant à quelques remarques sur ces objets manufacturés en bois, tels que portes, fenêtres, rames, articles de boissellerie et autres. On conçoit l'importance de cette industrie quand on songe que nos vastes forêts sont partout traversées de grandes rivières flottables ou navigables et abondantes en forces d'eau ; ces conditions, jointes à celles de vastes voies de communications suffisantes au transport des articles de commerce les plus volumineux, font au Canada une position toute exceptionnelle dans l'espèce ; aussi peut-on exporter sur tous les marchés de l'Europe, le bois et les objets ordinaires qui en sont faits, à des prix de revient infiniment plus réduits qu'on ne peut les obtenir ailleurs. On commence à envoyer du Canada aux Indes Orientales des boîtes d'emballage, dont les prix d'exportation de revient font très bien l'affaire des producteurs et des consommateurs à la fois.

La force des choses amène ces conséquences, malgré le peu d'attention qu'y ont donné les peuples de l'Europe intéressés comme nous et plus que nous puisqu'ils ont besoin. Aussi si l'on compare les retours des exportations de 1851 avec ceux de 1853, on verra quelle augmentation cette industrie prend d'année en année : mettons quelques chiffres.

L'exportation des douves, étalon de boissellerie qui atteignait le chiffre en valeur de 410,000 francs, (chiffres ronds), en 1851, s'élève à celui de 2,000,000 en 1853 ; l'exportation des pièces pour gréements de navires qui ne s'élevait qu'à la valeur de 189,000 francs en 1851, atteignait le chiffre de 540,000 francs en 1853 ; et l'article si peu important en apparence de l'exportation des rames pour chaloupes qui ne figurait pas au tableau de 1854, entre dans le tableau de 1853 pour une valeur de 73,000 francs.

En disant que tous ces objets sont expédiés en Angleterre, c'est dire que les autres pays de l'Europe peuvent les acheter tout aussi bien que les Anglais, qui, quelquefois, les revendent hors de leur pays.

lie aura
s grands
ques on
bâtir on
ques.
attention
on et par
int qu'il
sur ces
fenêtres,
çoit l'im-
nos vas-
s rivières
es d'eau ;
s de com-
s de com-
e position
on expor-
les objets
ent infini-
leurs. On
Orientales
e. de re-
des con-
s, malgré
e l'Europe
qu'ils ont
portations
mentation
ons quel-

VINGTIÈME CLASSE.

INDUSTRIE DES LAINES.

SECTION 2.

Laines, Poils et Crins bruts.

328. *Carr (J.)*, de Toronto, dans le Haut-Canada.
Crin.

SECTION 3.

Tissus de laine cardée, foulée.

329. *Barber et frères*, d'Esquesing, dans le Haut-Canada. Draps et laines.
330. *Bean (Simon)*, de Hatley, dans le Bas-Canada.
Bas et châles de laine, couvertures et flanelles.
331. *Bouchard (Mme)*, de Saint-Valier, dans le Bas-Canada. Produits en laine.
332. *Bryce Mac Murrich* et compagnie, de Toronto, dans le Haut-Canada. Draps.
333. *Colby (Mme)*, de Hatley, dans le Bas-Canada. Bas, châles, flanelle.
334. *Lacombe (Mme)*, de Saint-Michel, dans le Bas-Canada. Etoffes en laine du pays.
335. *Torrey (D.)*, de Newmarket, dans le Haut-Canada. Draps.
336. *Valois (Narcisse)*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Etoffe de laine.
337. *Walker (Robert)*, de Toronto, dans le Haut-Canada. Draps.

VINGT-DEUXIÈME CLASSE.

INDUSTRIE DES LINS ET DES CHANVRES.

SECTION 4.

Fils de lin, de chanvre et d'autres filaments.

338. *Sœurs de la Charité*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Fil de lin.

339. *Bouchard (Mme)*, de Saint-Valier, dans le Bas-Canada. Fil de lin.

Haut-Ca-
Canada.
nelles.
Bas-Ca-
Toronto,
da. Bas,
Bas-Ca-
Canada.
s-Cana
aut-Ca-

VINGT-TROISIÈME CLASSE.

INDUSTRIE DE LA BONNETERIE, DES TAPIS DE LA
PASSEMENTERIE, DE LA BRODERIE ET DES DENTELLES.

SECTION 3.

Bonneterie.

- 340. *Ebeneger* (S.), de Toronto, dans le Haut-Canada.
Gants de laine.
- 341. *Harper* (Mme), d'Etobicoke, dans le Haut-Canada.
Bas de laine.
- 342. *Moore* (Mme), d'Etobicoke, dans le Haut-Canada.
Bas de laine.
- 343. *Musson* (Mme), d'Etobicoke, dans le Haut-Canada.
Bas de laine.
- 344. *Silverthorn* (Mme), de Cooksville, dans le Haut-Canada. Couvre-pieds.
- 345. *Stiffel* (Mme), de Toronto, dans le Haut-Canada.
Couvre pieds.

SECTION 6.

Broderie.

- 346. *Langevin* (Mme P.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Nappe de table.
- 347. *Vancelow* (Mme), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Nappe de table.

SECTION 7.

Dentelles.

- 348. *Senkler* (Mmes), de Brockville, dans le Haut-Canada. Ouvrage à l'aiguille (dentelle).

RÉSUMÉ.

NOMS DES OBJETS CONTENUS DANS LES CLASSES DE XX
A XXII INCLUSIVEMENT.

Crin, draps et laines, bas en laine, châle de laine, couvertures en laine, flanelles, étoffes de laine dites étoffes du pays, fil de lin, toile de lin grosse, tricot en lin, dentelle de fil, gants de laine, couvre-pieds en laine et en fil, nappe de table, tricot à l'aiguille.

PRIX.

Les draps et étoffes communes de manufacture domestique ou de fabrication mécanique se vendent de 3 fr. 25 c. à 10 fr. le mètre.

La laine brute se vend ordinairement de 80 c. à 1 fr. la livre.

Le lin prêt à filer, de 30 à 50 c. la livre.

Les flanelles communes se vendent de 2 fr. à 2 fr. 50 le mètre.

La grosse toile de lin de 1 fr. 30 à 2 fr. le mètre.

Les articles de bonneterie, de passementerie et de manufacture intérieure n'ont pas un cours régulier sur le marché.

REMARQUES.

Les objets des classes précédentes n'ont été expédiés à l'Exposition que comme échantillons de l'industrie du

pays sous ce rapport. Naturellement on ne peut pas s'attendre qu'une petite population, qui a tout à faire, s'occupe des industries dont l'objet est de fournir la richesse et le luxe de ces belles étoffes que l'Europe produit. Nous nous contentons de confectionner de bons gros draps et de bonnes grosses toiles qui sont remarquables, surtout celles que les femmes des cultivateurs font à la maison, par leur solidité comme propres aux vêtements de travail et par leur bon marché. Quelques manufactures néanmoins s'occupent à produire des étoffes plus fines et autres tissus plus recherchés.

Il y a dans les objets exposés des tricotés, des dentelles, des bonnets et autres ouvrages en laine, en coton et en fil de lin, qui ne sont pas sans intérêt sous le double rapport de la matière première et de la confection; ces produits sont faits à la maison par les femmes des cultivateurs; et on remarque que ces occupations sont pour les familles des cultivateurs un grand élément de richesses et ont une tendance à améliorer les troupeaux de moutons par l'émulation qu'elles font naître.

VINGT-QUATRIÈME CLASSE.

INDUSTRIES CONCERNANT L'AMEUBLEMENT
ET LA DÉCORATION.

SECTION 3.

Mobilier et ouvrages d'ébénisterie d'usage courant.

349. *Bevis* (J.), de Hamilton, dans le Haut-Canada.
Table ronde.
550. *Hilton* (J. et W.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Sofa et chaises.
351. *Mac Garvey* (Owen), de Montréal, dans le Bas-Canada. Chaises berçantes.

SECTION 4.

Mobilier de luxe et objets de décoration caractérisés par l'emploi des bois précieux, de l'ivoire, de l'écaille, le travail de sculpture ou d'incrustation, et l'addition d'ornements de prix.

352. *Drum* (William), de Québec, dans le Bas-Canada.
Chaise recouverte en cuir, brodé en poil d'original.
353. *Rhodes* (capitaine), de Québec, dans le Bas-Canada.
Chaise recouverte en cuir, brodé en poil d'original.
354. *Spence* (J.-C.), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Guéridon en verre peint et doré.
355. *Widder* (Mlle), de Toronto, dans le Haut-Canada.
Chaise de salon.

SECTION 5.

**Objets de décoration ou d'ameublement en bois,
en matières moulées, etc., dorés, laqués, etc.**

356. *Cushing* (Mme), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Cadre de fantaisie.
357. *Hare* (Albert), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Cadre de miroir.

SECTION 6.

**Objets d'ameublement en roseaux, pailles, etc.,
Accessoires d'ameublement, Utensiles
de ménage.**

358. *Boyd* (John), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Brosses.
359. *Jenking* (Thomas), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Brosses et soles.
360. *Nelson et Butters*, de Montréal, dans le Bas-Canada.
Balais.

SECTION 7.

Ouvrages de tapisserie.

361. *Davis* (Mme), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Ouvrages à l'aiguille.
-

RÉSUMÉ.

NOMS DES OBJETS CONTENUS DANS LA XXIV^e CLASSE.

Table ronde faite de divers bois, sofa et chaises, chaises berçantes, chaises avec couverture en cuir brodé, guéridon en verre peint et doré, chaise de salon, cadres pour glaces, encadrements pour tableaux, brosses, balais, ouvrages à l'aiguille pour décorations.

REMARQUES.

En même temps qu'échantillons de l'ébénisterie et des autres industries concernant l'ameublement, les objets exposés par le Canada dans cette classe offrent des spécimens de nos bois travaillés. Une table ronde les montre tous accolés les uns aux autres dans le genre des mosaïques : le public remarque la beauté de notre érable piqué, de notre noyer noir, et surtout de l'érable rubané, dont une chaise de boudoir offre un bel échantillon.

En visitant une couchette magnifique, en érable piqué, au milieu des produits inimitables de l'ébénisterie parisienne, j'appris que, tout en appréciant la beauté de ce bois pour l'ébénisterie et la confection des parquets d'appartements, on objectait, à la généralisation de son emploi, son prix excessif et la difficulté de se le procurer ; cette information était de nature à me surprendre, puisque ce bois est si abondant au Canada qu'on en fait du bois de chauffage et qu'il peut être fourni à l'Europe pour un prix de revient guère plus élevé que celui que l'on donne ici pour le sapin. L'embarquement et le dé-

barquement du bois est pour beaucoup dans le prix qu'il atteint sur le marché d'achat : or on achète ces bois de seconde ou de troisième main sur le marché à bois d'Angleterre, son prix s'est donc accru du coût de tous les transbordements, des commissions profits et pertes des marchands et de l'incertitude, des délais, de l'insuffisance d'un pareil moyen d'approvisionnement.

VINGT-CINQUIÈME CLASSE.

CONFECTION DES ARTICLES DE VÊTEMENT, FABRICATION
DES OBJETS DE MODE ET DE FANTAISIE.

SECTION 2.

Objets de lingerie, Corsets, Bretelles et Jarretières.

362. *Smiley* (Robert), de Hamilton, dans le Haut-Canada. Chemises.

SECTION 3.

Habits et Vêtements accessoires.

363. *Gauthier* (Edouard), de Montréal, dans le Bas-Canada. Habits d'étoffe du pays.
364. *Henderson* et compagnie, de Québec, dans le Bas-Canada. Capote en drap et fourrure de castor.
365. *Wheeler* (Thomas), de Toronto, dans le Haut-Canada. Mantille de plumes.

SECTION 4.

Chaussures, Guêtres et Gants.

366. *Barbeau* (Joseph), de Québec, dans le Bas-Canada. Bottes en cuir de caribou et de marsouin.
367. *Eckart* (Isaac), de Québec, dans le Bas-Canada. Raquettes et bottes d'hiver.
368. *Fisher* (Mme), de Québec, dans le Bas-Canada. Gants en poil d'original.
369. *Mercier* (D.), de Québec, dans le Bas Canada. Habit, etc. d'un chef Huron.

370. *Merrefield et Sheridan*, de Toronto, dans le Haut-Canada. Bottes.
371. *Pollard* (Mme), de Hamilton, dans le Haut-Canada. Pantouffles brodées.
372. *Price* (David), de Chicoutimi, dans le Bas-Canada. Mocassins brodés en soie.
373. *Seanberth et Robinson*, de Toronto, dans le Haut-Canada. Bottes.
374. *Smith et C^e*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Bottes et souliers.
375. *Taché* (J.-C.), de Rimouski, dans le Bas-Canada. Mocassins partiellement revêtus de caoutchouc, contre le froid et l'humidité.

SECTION V.

Chapeaux et Coiffures.

376. *Couture* (M^{me}), de Saint-Ambroise, dans le Bas-Canada. Chapeaux et ouvrages en paille et en foin.
377. *Martel* (M^{me}), de Saint-Ambroise, dans le Bas-Canada. Chapeaux de foin.
378. *Martel* (M^{lle}), de Québec, dans le Bas-Canada. Chapeaux de foin et ouvrage de même matière.
379. *Ranger* (M^{me}), d'Acadie, dans le Bas-Canada. Chapeaux en paille.

SECTION VII.

Éventails, Écrans, Parasols, Parapluis, Cannes.

380. *Jones* (M^{me} J.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Écran brodé en laine.
384. *Partenais* (M^{lle} P.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Broderie en laine.

SECTION XI.

**Objets de Gainerie et de Maroquinerie, de Carton-
tonnage, de Tannerie et de Sparterie fine.**

382. *Malo* (l'abbé), de Bécancour, dans le Bas-Canada.
Curiosités et antiquités indiennes.
383. *Jones* (Peter), de Branford, dans le Bas-Canada.
Curiosités sauvages.
384. *Mercier* (D.), de Québec, dans le Bas-Canada.
Ouvrages des sauvages.
385. *Rhodes* (M^{me}), de Québec, dans le Bas-Canada.
Broderie sur écorce.
386. *Tanguay* (l'abbé), de Rimouski, dans le Bas-Canada.
Curiosités sauvages.

RÉSUMÉ.

NOMS DES OBJETS CONTENUS DANS LA XXV CLASSE.

Chemises, habits en étoffe du pays, capote en castor, mantille de plumes, bottes en cuir de caribou pour la chasse, bottes d'écuyer en caribou, bottes en cuir de marsouin, raquettes pour la neige, bottes en cuir de loup-marin passé en parchemin, gants en duvet d'original, habit d'un chef huron, bottes et souliers, mocassins brodés, mocassins partiellement revêtus en caoutchouc, chapeaux en foin et en paille, écran brodé, broderie en laine à l'aiguille, curiosités et antiquités sauvages, fantaisies de parure, d'habillement et de tabletterie sauvages, broderies sur écorce.

PRIX.

Il serait impossible de donner, dans une mesure d'utilité pratique, les prix détaillés de la plupart des articles énumérés ci-dessus, qui, étant des objets de luxe et de fantaisie, valent en raison de ce qu'on demande de goût, de travail et d'ornementation. Voici les prix communs de quelques articles usuels.

Un habillement complet de cultivateur en bonne et forte étoffe du pays pour l'hiver, coûte 50 fr.

Bottes dites canadiennes pour le travail, 2 fr. 50 c. la paire.

Une belle capote de luxe en castor de 200 à 300 fr.

Des bottes de chasse, première qualité, en cuir de caribou, 50 fr.

Bottes et pantalons d'écuyer (dites de Crimée), en caribou, 60 fr.

Des pantoufles de luxe, broderie fantaisie, en poil d'orignal, en moyenne, 25 fr.

REMARQUES.

Il est inutile de signaler la beauté et le confort des capotes en peaux de castor, non plus que la différence de prix qu'on en exige en Europe avec celui qui est inscrit plus haut.

Les bottes en cuir de caribou, jouissent à un degré supérieur des qualités d'imperméabilité et de légèreté, et il est certain que personne n'a vu des bottes de chasse égales à celles qui sont exposées du Canada; l'emploi de ces sortes de chaussures serait d'une utilité incontestable.

ble pour MM. les ingénieurs et officiers de l'armée chargés de la surveillance de travaux qui les exposent sans cesse à parcourir des terrains humides et fangeux.

Il est une autre espèce de bottes faites avec le cuir ordinaire, et qui reçoivent le nom de *bottes canadiennes* ou *bottes sauvages*, et dont se servent exclusivement nos cultivateurs, nos bûcherons, nos pêcheurs et chasseurs pour leurs travaux, dont le coût n'est que de 2 fr. 50 c.; et qui sont admirablement adaptées pour les travaux de l'homme des champs, de l'homme de mer et du soldat : les marins et les soldats anglais en font usage au Canada, dans les saisons pluvieuses ou froides.

On peut voir encore une application partielle du caoutchouc à une espèce de chaussure faite avec la peau de l'original passé; comme chaussure de ville et de campagne contre le froid et l'humidité, cette chaussure est inappréciable.

Les gants de duvet d'original sont l'échantillon d'un curieux produit. On appelle le duvet d'original une espèce de laine courte qui couvre la peau de ce grand quadrupède à l'origine du grand poil : cette matière *feutrabile* et textile, *et sui generis*, pourrait, c'est possible, être susceptible d'applications spéciales.

L'industrie des chapeaux en foin et en paille fait de rapides progrès au Canada, et les spécimens déposés à l'annexe en sont une preuve : cette industrie, qui ne fournissait rien au tableau de l'exportation de 1851, y était portée pour 40,000 fr. en 1852, et pour 124,000 fr. en 1853.

Les jolies et curieuses fantaisies en plumes, poil d'original et de porc-épic, broderie sur écorce, ont beaucoup attiré l'attention des amateurs : il y a, en effet, dans ces objets, des articles de toilette et d'ornements d'un goût

et d'un luxe qui étonnent, quand on sait que tout cela existait originairement chez les tribus aborigènes des bords du Saint-Laurent.

VINGT-SIXIÈME CLASSE.

DESSIN ET PLASTIQUE APPLIQUÉS A L'INDUSTRIE, IMPRIMERIE EN CARACTÈRES ET EN TAILLE-DOUCE, PHOTOGRAPHIE, ETC.

SECTION 1^{re}.

Écriture, Dessin et Peinture.

- 387. *Armstrong* (W.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Dessins à l'aquarelle.
- 388. *Shephard* (Mlle), de Montréal, dans le Bas-Canada. Dessins de fruits et végétaux du Canada.
- 389. *Tully* (Kivas), de Toronto, dans le Haut-Canada. Dessins d'architecture.

SECTION 2.

Lithographie, Autographie et Gravure sur pierre.

- 390. *Whitfield*, de Toronto, dans le Haut-Canada. Dessins de villes canadiennes en lithographie.

SECTION 4.

Photographie.

- 394. *Doane* (J.-C.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Photographies.
- 392. *Palmer* (E.-J.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Daguerriotypes.

SECTION 6.

Moulage et Estampage.

- 393. *Cochrane* (Mlle), de Québec, dans le Bas-Canada. Fruits en cire.

394. *Sœurs de la Providence*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Fruits et végétaux en cire.
395. *Wheeler (J.)*, de Toronto, dans le Haut-Canada. Gravure en creux.

SECTION 7.

Imprimerie.

396. *Rose (H. et G.-M.)*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Spécimens de typographie.
397. *Salter et Rose*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Spécimens de typographie.
398. *Smith (W.-W.)*, de Saint-Jean, dans le Bas-Canada. Spécimens de typographie.
399. *Starke et compagnie*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Spécimens de typographie.

SECTION 8.

Reliure.

400. *De Puibusque (Adolphe)*, Reliure en peau de marsouin.
401. *Mackay (Mme W.-S.)*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Livres.
402. *Miller (R. et A.)*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Spécimens de reliure.
403. *Young (A.)*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Spécimens de reliure.
-

VINGT-SEPTIÈME CLASSE.

FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

SECTION 5.

Instruments à corde, à clavier.

404. Hood (T.-D.), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Piano-forte.

SECTION 8.

Fabrications élémentaires et accessoires.

405. Hood (T.-D.), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Table d'harmonie.

RÉSUMÉ.

NOMS DES OBJETS CONTENUS DANS LES CLASSES XXVI
ET XXVII.

Dessins à l'aquarelle ; dessins de fruits et végétaux du Canada ; dessins d'architecture ; lithographies représentant quelques villes du Canada ; portraits photographiés ; fruits en cire ; végétaux en cire ; gravure en creux ; spécimens de typographie ; reliure en peau de marsouin ; spécimens de reliure ; un piano droit ; table d'harmonie.

REMARQUES.

Tous les objets énumérés ci-dessus ont été envoyés dans le but de donner une idée des scènes canadiennes,

ou d'illustrer la manière dont les différents arts représentés sont cultivés au Canada.

Les collections de dessins en aquarelles et en cire des fruits et légumes du Canada ont, en outre, le but de compléter l'Exposition des produits de l'agriculture et de l'horticulture du pays.

Un échantillon de reliure en peau de marsouin est une nouvelle démonstration sous une autre forme de la beauté de ce produit nouveau et jusqu'ici exclusif à l'industrie canadienne.

VINGT-HUITIÈME CLASSE.

PEINTURE, GRAVURE ET LITHOGRAPHIE.

SECTION PREMIÈRE.

Dessin et Peinture.

406. Kane (Paul), de Toronto, dans le Haut-Canada.
Peintures à l'huile.
407. Ryland (J.-H.), de Montréal, dans le Bas-Canada.
Peintures à l'huile.

REMARQUES.

Dans la section des Beaux-Arts le Canada n'a envoyé que quelques petits tableaux extraits d'une collection excessivement intéressante d'esquisses des scènes de l'ouest de l'Amérique. M. Paul Kane, jeune artiste voyageur, qui a parcouru pendant sept ans les vastes prairies de l'Amérique, des deux côtés des montagnes rocheuses, a recueilli chez les soixante tribus qu'il a visitées, un musée le plus complet du genre, des ustensiles, habits, articles de logements, armes, outils, etc., de ces aborigènes; et s'est surtout occupé de peindre les portraits des chefs de ces tribus, d'esquisser les paysages et les scènes de mœurs. M. Kane sera bientôt prêt maintenant à publier le récit de ses pèlerinages, accompagné des gravures représentant sa riche collection. Cet ouvrage sera d'autant plus précieux que ces tribus sauvages disparaissent ou au moins perdent tous les jours des mœurs ou des habitudes spéciales et pittoresques qui les caractérisent.

En terminant cette unique remarque sur cette classe, je crois devoir dire que nous avons au Canada des artistes qui auraient pu envoyer à Paris des tableaux qui n'auraient pas été sans mérite; deux de ces artistes ont eu des succès comme élèves des écoles de Rome et de Paris, mais une modestie excessive les en a détourné; je dis cela pour donner une nouvelle preuve que le Canada n'est plus un pays sauvage.

CONCLUSION.

Les quelques notes qui précèdent sont destinées à compléter les renseignements fournis par les différentes publications distribuées pendant l'Exposition sur les ressources du Canada. Elles ne tendent qu'à donner des renseignements généraux propres à attirer l'attention des hommes d'affaires, et leur permettre de juger *a priori* de ce que le commerce peut tirer de ce pays. On a vu que les notes fournies ont spécialement traité aux articles d'exportation canadienne, le lecteur doit conclure que nous importons de tous les articles que nous n'exportons pas.

Tous ces renseignements pourront démontrer une chose, pris dans leur ensemble, c'est que le Canada peut fournir à l'Europe d'énormes quantités de bois des variétés mentionnées, des quantités considérables des produits agricoles, des substances fournies par l'industrie de la pêche et de la chasse, et des produits bruts minéraux, entre autres le cuivre, et cela à des prix de revient comparativement avantageux.

Un commerce semblable est établi entre l'Angleterre et le Canada, sa colonie depuis près d'un siècle, et a augmenté d'année en année dans des proportions comparativement énormes, au point que le marché Anglais ne nous suffit plus comme débouché dans certains genres. L'an dernier et cette année, par exemple, les affaires commerciales au Canada ont beaucoup souffert de ce que nous avons comblé et surchargé le marché à bois anglais de nos produits qui encombrant les docks à bois de plusieurs ports de l'Angleterre, au point que des

hommes au fait des transactions prétendent que le Canada est un an à l'avance sur la consommation de ses acheteurs de bois.

Un grand nombre de personnes de France et d'autres pays continentaux s'informaient à moi de la possibilité d'importer ces articles aux ports de leurs différents pays : certainement ce qui est possible pour Liverpool et Londres en fait de transports, l'est également pour le Havre et Saint-Malo, et ce qui peut se faire avec des marins anglais peut également être obtenu avec des marins français, puisque la navigation du Saint-Laurent est libre : les prix du fret sont sensiblement les mêmes pour une grande partie des ports maritimes atlantiques de l'Europe.

On peut dire qu'en moyenne le prix normal du fret varie entre 25 à 35 fr. par tonneau de capacité, avec les variantes que créent toujours le genre et la forme de marchandise embarquée.

que le Ca-
lon de ses

et d'autres
possibilité
ents pays :
ol et Lon-
r le Havre
es marins
rins fran-
est libre :
pour une
de l'Eu-

al du fret
, avec les
forme de

